



Bulletin de L'A.N.A.I.

1^{er} juillet 2011 - Numéro 26



Cérémonie du 8 Juin 2011 à l'Arc de Triomphe.

Photo : Cyril et Ariane Bondroit - INDO-EDITIONS

Publié par L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois

agrée par le Ministère de la Défense et des Anciens Combattants,

15, rue de Richelieu, 75001 Paris

Tél : 01.42.61.41.29, Fax : 01.42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Sommaire

- | | |
|--|---|
| 4 Journées d'études de l'ANAI en 2011
Point d'étape 2011 | 21 Un petit incident à Pékin |
| 5 Rapport d'activité de l'ANAI en 2010 | 22 L'offensive du Têt 1968
et les massacres de Huê |
| 7 Les Douaniers d'Indochine | 24 Le périple indochinois du 1 ^{er} Bataillon Thai |
| 16 Nouvelles d'Indochine | 25 Courrier des lecteurs
Bibliographie
Avis de recherche |
| 17 Brève Histoire des Hmongs
et de leurs clans | 26 Vie des sections |

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national : Général Guy SIMON
 Vice-Présidents, chargés de mission : Docteur Pierre NGUYÊN
 : Général Georges PORMENTÉ
 : Général Michel TONNAIRE
 Secrétaire général : Colonel Georges MARTY
 Trésorier général : Monsieur NGUYÊN KIM LUÂN

Membres d'honneur

Monsieur Jean AUBRY, Madame Mireille de LABRUSSE, Madame Thérèse LUCAS-POTIER, Général Paul RENAUD.

Administrateurs

Colonel René BLAISE, Général Louis BEAUDONNET, Claude-Pierre FRANÇOIS, Colonel André GROUSSEAU, Commandant Hervé de LA BROSSE, Marie LÊ QUAN, Capitaine de Corvette Claude SAINTE-CLAIRE DEVILLE.

Dépôt légal : N° 46423
 Commission paritaire des publications de presse : N° 1214 A 07396
 Directeur de la publication : Général Guy SIMON
 Directeur de la rédaction : Marie LÊ QUAN
 Directeur administratif : Lieutenant Henri DUPONT
 Secrétaire de la rédaction : Régine PUZIN
 Adresse de la revue : 15, rue de Richelieu 75001 Paris
 Tél. : 01.42.61.41.29 - Fax : 01.42.60.06.51
 Réalisation graphique : Italic Communication
 24, rue de Fauville 27000 Evreux
 Tél. : 02.32.39.15.49 - Fax : 02.32.39.28.98
 Impression : Optimum
 49, rue du Maréchal Foch - 59100 Roubaix.
 Routage : France Routage
 Zone Gustave Eiffel - 2, avenue Gutenberg
 77600 Bussy-Saint-Georges
 Tél. : 01.70.01.01.02

© Bulletin de l'ANAI - 2^e trimestre 2011
 Abonnement annuel : 12 €
 L'ANAI se réserve le droit de refuser toute insertion sans avoir à justifier sa décision.
 Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.
 Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

EDITORIAL

par le Général de Division Guy SIMON Président de l'A.N.A.I.

SOLEIL LEVANT

Comment rester insensible aux malheurs qui frappent le Japon depuis le 11 mars ? Fissures et glissement du terrain, déferlement de la mer, explosion nucléaire, morts, blessés, malades, destructions, cette accumulation de catastrophes inspire une légitime compassion. Et la force de caractère des Japonais mérite une admiration sans borne. Où ce peuple puise-t-il une pareille ressource ?

Une image donne la réponse. Avez-vous observé le porte-parole du gouvernement ? Lorsque ce haut fonctionnaire se présente sur le podium pour prononcer son communiqué, il commence par s'incliner devant le drapeau national, le drapeau du Soleil Levant. Les Japonais sont respectueux du Japon et fiers d'être japonais.

Et nous Français ? Consultons la presse. En ce début d'année, un sergent-chef féminin de l'armée française en Afghanistan a reçu l'ordre de recouvrir ses cheveux d'un chèche en guise de voile (1). Le 16 mars trois jeunes filles ont brûlé deux drapeaux au monument aux morts de Chevilly-Larue (2). Fin mars, un juge d'instruction a ouvert une enquête sur le combat du 18 août 2008 à Uzbin (3). Le 29 mars à l'Assemblée Nationale, les députés de gauche chantent en chœur l'Internationale (4).

Notre nouveau Ministre estime que l'antimilitarisme a beaucoup régressé depuis un siècle ; tant mieux. Malheureusement le patriotisme aussi, ce qui est fâcheux. Cette évolution s'explique par la fin de la guerre froide, la suppression du service militaire et la mondialisation de l'économie. Mais elle n'est pas constructive ; l'individu a besoin d'une famille, d'une petite structure homogène. La France lui fournit ce cadre.

Voilà pourquoi notre dernière tâche est de présenter aux jeunes gens la France comme une histoire familiale. Nous avons déjà commencé. Nos expositions décrivent l'action civile et humanitaire de la France en Indochine, puis son intervention militaire pour défendre son action civile. De nombreuses sections emmènent des enfants aux monuments aux morts, après les explications nécessaires, comme une famille se rend au cimetière fleurir la tombe des grands-parents.

Paradoxe : cette ultime mission, l'appel à l'amour de la Patrie, est assumée par nous, que la Patrie a si peu aimés pendant la guerre d'Indochine.

Qu'importe ! Faisons lever le soleil.

- (1) *Valeurs Actuelles* du 20 janvier.
 (2) *Le Parisien* du 19 mars.
 (3) *Le Figaro* du 26 mars.
 (4) *Le Figaro* du 7 avril.



Le congrès des présidents départementaux et l'assemblée générale de l'ANAI se sont tenus les mercredi 16 et jeudi 17 mars au Cercle National des Armées à Paris. Le choix d'un après-midi et du matin suivant permet aux présidents de province de ne passer qu'une nuit à Paris.

Chaque demi-journée a son caractère propre. L'assemblée générale obéit à un rite fixé par la loi: lecture du rapport d'activité par le président national, présentation du rapport financier par le trésorier général, élection du conseil d'administration puis du bureau. Tous les rapports furent approuvés.

Le tiers sortant du conseil d'administration a été réélu: Commandant de la Brosse, Général Pormenté, Capitaine de Corvette Sainte Claire Deville, Général Tonnaire. Monsieur Nguyễn Kim Luân, nouveau trésorier général coopté à la mort de Monsieur Schneider-Maunoury, a été élu.

À la fin de l'assemblée générale, le Médecin-Colonel Rondy, ancien prisonnier du Viêt Minh, a donné une conférence émouvante sur les camps de captivité.

Le congrès des présidents est essentiellement un échange d'informations entre le siège et les départements. Le ton est libre, les propos doivent rester confidentiels. Deux sujets toujours difficiles à résoudre sont la pénétration dans les milieux scolaires et l'action de la presse.

Eu égard aux adhérents non imposables, qui, de ce fait, ne peuvent utiliser leur reçu fiscal, il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation. Toutefois, les adhérents imposables, que le reçu fiscal dégrève des deux tiers de leur cotisation, seront invités à arrondir spontanément celle-ci.

Le président Saint Claire Deville a présenté notre site internet en développement constant. Nous nous

réjouissons de l'intérêt manifesté par un public de plusieurs continents, tout en regrettant que l'œuvre de la France en Indochine soit le chapitre le moins visité.

En fin de congrès, les présidents ont écouté le Général Delbauffe, président du Souvenir Français, puis Mesdames Augustin et Charbonneau et Monsieur Leborgne, chefs de département de l'ONAC. Notre collaboration avec l'ONAC et les ODAC est déjà bien affirmée, il est nécessaire de coopérer en outre avec le Souvenir Français.

Le congrès des présidents et l'assemblée générale ont approuvé le texte d'une convention avec le Souvenir Français, qui s'engage à assumer les missions de mémoire de l'ANAI lorsque celle-ci ne pourra plus les remplir. Le 2 avril, l'assemblée générale du Souvenir Français a approuvé également cette convention.

Première partie : Nouveautés

Diminution des effectifs et des ressources, maintien et réussite de la mission, projets d'avenir, tels étaient les sujets d'actualité en 2010.

Diminution des effectifs

Notre croisière sur la terre n'est pas éternelle. À chaque escale des amis descendent. Nous avons perdu 295 membres cette année, parmi lesquels de nombreux cadres: l'Ingénieur Général Schneider-Maunoury, trésorier général, le Colonel Chave, président d'honneur, les Colonels Rougier et Mazagot, MM. Guittet, Cruciani, Sadoine, Lay, Lebrun, présidents honoraires, MM. Burchi et Alligros, présidents actifs.

Mais à chaque escale de nouveaux amis embarquent, attirés par notre souci de la mémoire, notre respect de l'histoire, notre attachement sincère à des populations lointaines et le témoignage que donnent en France les réfugiés d'Indochine. Bienvenue aux nouveaux amis.

Terminant l'année 2010 avec 5548 adhérents, nous sommes toujours le plus important rassemblement d'anciens et amis de l'Indochine. Nous sommes également le plus ancien puisque nous datons de 1917.

Diminution des ressources

La crise économique qui frappe la France a amené les organismes publics qui nous soutenaient à supprimer leurs subventions. Nous ne vivons plus que des dons et des cotisations.

S'agissant de celles-ci, il a été décidé de ne plus les augmenter mais de demander aux adhérents qui utilisent le reçu fiscal de bien vouloir « arrondir » leur versement. Cet appel a été reçu par un petit nombre.

Il n'y a pas d'autre moyen de tenir notre rang. Un numéro du Bulletin, par exemple, n'est payé par l'abonné que 3 euros, recherches, conception, édition et transport compris!

Maintien et réussite de la mission

Malgré les difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain, les Sections ont vaillamment tenu leur rôle en 2010. Les cérémonies du 8 juin, voire du 9 mars ou du 7 mai, se sont déroulées à la perfection, certaines Sections en organisant plusieurs dans le même département. La disparition des musiques militaires est souvent palliée, grâce à nos présidents, par des chorales d'enfants.

Les conférences et les films ont à peu près maintenu leur rythme en l'absence de soutien militaire. L'âge de nos adhérents et leurs difficultés de locomotion réduisent leur participation.

La mort du Président Chanu a neutralisé l'exposition de l'Oise. Mais le Colonel Scot a battu son propre record en présentant l'exposition de Haute Garonne pendant quarante-cinq jours. En revanche, les expositions de l'ONAC sont peu sorties.

La réussite exceptionnelle à magnifier est celle des Sections des Flandres et de l'Yonne, qui se sont invitées dans plusieurs écoles, ont intéressé les élèves, au point de provoquer des témoignages de ceux-ci devant les monuments aux morts.

Projets

L'ANAI confie son avenir au Souvenir Français, son présent à l'ONAC.

Lorsqu'elle cessera de fonctionner (à une date imprévisible), faute de ressources humaines ou financières, le Souvenir Français accepte de prendre en charge ses activités mémorielles. Son maillage territorial prendra la relève du nôtre.

Grâce à notre présence dans les conseils départementaux des anciens combattants, l'ONAC assure notre service social.

Son soutien à nos missions mémorielles a été très apprécié; l'exposition sur l'Indochine en témoigne. Mais depuis la suppression de ses délégués à la mémoire les liens pourraient se relâcher; la faible rotation de l'exposition sur l'Indochine en 2010 inquiète. Nos présidents de section y veillent.

Deuxième partie : Constantes

Études et recherches

Depuis très longtemps l'ANAI est sollicitée par des étudiants qui préparent des mémoires ou des thèses concernant l'Indochine. Parfois c'est un président de section, plus généralement c'est le président national, qui accueillent les demandeurs, complètent leur documentation et dégagent les grandes lignes d'une histoire souvent compliquée. La vingtaine d'audiences annuelles est très intéressante. Il faut se réjouir de l'attrait qu'exerce encore l'Indochine sur les étudiants et leurs directeurs de thèse.

Quelques historiens ont l'amabilité de présenter leur manuscrit à l'ANAI avant édition.

Cérémonies

La journée nationale du souvenir des morts pour la France en Indochine est entrée dans la tradition. Elle a été célébrée avec ferveur à Paris par le Ministre sous l'Arc de Triomphe, en province par les Préfets devant les monuments départementaux et souvent par les Maires soutenant des initiatives locales. La participation des anciens combattants et de leurs amis ne faiblit pas; elle encourage les autorités. Le rôle des présidents de section est essentiel pour la définition d'horaires compatibles, l'organisation et le financement des cérémonies.

Le 2 novembre, comme chaque année, les pèlerinages du Souvenir Indochinois se sont déroulés devant nos monuments traditionnels de Vincennes, Nogent sur Marne, Aix en Provence, Castelnau le Lez et Toulouse. À Nogent sur Marne la célébration est dirigée par d'anciens officiers de l'armée nationale vietnamienne (Colonel Trần Đình Vy, Médecin-Colonel Hoang Co Lan), les couleurs françaises et vietnamiennes sont levées en même temps, les participants d'origine vietnamienne sont de plus en plus nombreux. À Vincennes les associations khmères, laotiennes et hmongs nous accompagnent fidèlement. Selon leur tradition, certaines sections ont commémoré la résistance aux Japonais (9 mars) et la bataille de Dien Bien Phu (7 mai).

La réduction du format des armées a entraîné la disparition de la plupart des musiques militaires qui rehaussaient nos cérémonies.

Organisation

Les anciens combattants vieillissent. Certains perdent leur mobilité. Réunir une section est parfois difficile. Quelques présidents se déplacent en plusieurs lieux du département. D'autres organisent des sessions avec des associations de mêmes sentiments.

Le Bulletin de l'ANAI reste le lien essentiel. Malgré des ennuis de santé le Colonel Rives poursuit ses investigations dans les archives de l'armée; il fait paraître chaque trimestre des informations inédites sur l'histoire militaire de l'Indochine. Marie Lê Quan continue à rechercher et publier des études antérieures à 1940. Développement économique, sanitaire et culturel remarquable, projet humain et politique insuffisant, parfaite conscience de cette situation par les autorités supérieures de la colonie, indifférence du gouvernement français aux projets de réforme, tout ce bilan que

POINT D'ÉTAPE 2011

Exemples de nos initiatives et de nos réalisations

- le sabotage de la célébration en France du centenaire de Hô Chi Minh, 1988-1990,
- la découverte du commissaire politique Boudarel, 1991,
- le temple du souvenir indochinois, 1992,
- divers monuments financés par les sections: Alsace, Deux Sèvres, Drôme-Ardèche, Finistère, Gers, Landes, Languedoc, Moselle, Pays Basque, Puy de Dôme,
- les lois de décrystallisation spéciales à l'Indochine pour 1996, 1997 et plus générales pour 2002, 2007,
- la célébration de l'armée vietnamienne, 2003,
- les expositions, à partir de 1986,
- le « petit livre rouge », 1986 et 2003,
- le site internet, 2006,
- la commémoration de personnalités: Petrus Ky 1998, Pigneau de Béhaine 1999, Cassaigne 1994, 2003 et 2010, Gouin 2002,
- le lancement des cérémonies annuelles du 8 juin, 2005,
- la fondation d'ANAI-Parrainage 1990, son autonomie 2005, son indépendance 2008,
- la grande exposition nationale de l'ONAC, 2007,
- le renouveau de la salle pédagogique de la nécropole de Fréjus, 2009.

Ce qu'il nous reste à poursuivre

- la pénétration dans les écoles.

INVITATION

L'ANAI vous prie d'honorer de votre présence les cérémonies qu'elle organise à la mémoire des Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens morts dans les armées française et vietnamienne

LE 2 NOVEMBRE 2011

- à 10 heures au cimetière de Nogent sur Marne

122 rue de la Paix, Le Perreux. (RER E4 - Nogent-Le Perreux, puis rue de Nancy)

- à 11 heures au jardin d'Agronomie Tropicale, 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent sur Marne. (RER A2 - Nogent sur Marne, puis rues des Marronniers et des Châtaigniers)

nous avons cru établir récemment était connu en 1930.

Ces découvertes sont utiles aux anciens combattants, qui apprennent à connaître l'Indochine qu'ils ont aimée. Elles sont également nécessaires aux Indochinois d'aujourd'hui : les Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens de là-bas parce que le marxisme a effacé leur histoire, les réfugiés d'après 1975 parce que leurs enfants si bien intégrés ont un peu perdu la mémoire de leur origine. Le site internet de l'ANAI permet de toucher un public qui ne se serait jamais intéressé à l'Indochine. Mais les premiers contacts sont souvent sans lendemain. Il est également précieux pour les échanges avec des correspondants étrangers soucieux de recherches historiques.

Solidarité

C'est le terme officiel. En ce qui nous concerne, pourquoi ne pas dire sympathie ? Nous avons aimé le même pays, qui n'était pas le nôtre, et souffert de la même incompréhension de la part du nôtre. D'où ce lien entre nous qui, paradoxalement, se renforce alors que nous nous déplaçons moins. Les rivalités entre associations disparaissent, le Comité National d'Entente porte bien son nom ; seule demeure parfois une différence de génération. Localement de nombreuses sections adhèrent à des comités patriotiques.

Matériellement nous ne pouvons rien les uns pour les autres car nous ne sommes pas riches ; notre association vit de nos cotisations, c'est-à-dire de peu. Mais les lois et les règlements ont prévu le droit à réparation et les secours d'urgence ; l'ANAI, qui participe aux commissions départementales de l'ONAC, joue alors un rôle d'accompagnement, signalant les camarades en difficulté, les conseillant dans leurs démarches et, plus généralement, les aidant à supporter la vie.

Un service de proximité est assuré par le siège, les sections ou les comités. La plupart organisent des visites aux malades, voire des courriers de vacances et des excursions touristiques, qui apportent de la joie aux isolés. Les besoins de visite au domicile des impotents, voire aux maisons de retraite, ne sont malheureusement pas tous satisfaits. Le Bulletin de l'ANAI favorise des retrouvailles d'anciens camarades ; nous l'apprenons longtemps plus tard.

De nouveaux réfugiés se manifestent encore. Ce sont souvent d'anciens enfants déportés par les Khmers Rouges et demeurés clochards au Cambodge après leur libération sans pouvoir retrouver leur famille. Des parents plus

chanceux, établis en France et naturalisés, les ont recherchés et invités à les rejoindre. Entrés avec un visa de tourisme, ils végètent sans papier dans la peur. C'est à l'ANAI, héritière du Comité National d'Entraide, que ces malheureux se présentent un jour. Mais dans la France actuelle leur régularisation prend plusieurs années. C'est pour le siège un souci important, qui l'oblige à entretenir des relations avec les administrations et à garder le contact avec des organisations humanitaires.

En 2007 le président de l'ANAI est allé plaider devant la Commission des Recours des Réfugiés en faveur d'une Vietnamiennne qui avait été vendue en Chine et avait réussi à s'enfuir en France. La qualité de réfugiée lui a été reconnue.

Une autre Vietnamiennne, naturalisée par mariage avec un Français, a été abandonnée par son mari et se trouvait de ce fait menacée d'expulsion du territoire. Au bout de dix ans, en 2010, l'ANAI a obtenu sa régularisation.

Malgré la démarche du Ministre soucieux de « mémoire partagée », le gouvernement de Hanoï a refusé un partenariat avec la France pour soigner gratuitement les mutilés de toutes les guerres. Nous poursuivons donc notre aide discrète aux invalides de l'armée française.

L'œuvre que nous avons fondée en 1990 sous le nom d'ANAI-Parrainage a pris sa totale indépendance le 19 juin

2008. D'autres associations bénéficient de la générosité de nos adhérents. Citons les Frères des Écoles Chrétiennes à Saïgon et à Biên Hoa, qui sont soutenus par la Section des Pyrénées Orientales, les Œuvres Hospitalières de l'Ordre de Malte à Saïgon, auxquelles participe la Section du Rhône. Certaines sections travaillent sans intermédiaire : les Pyrénées Orientales dans deux villages : l'un au Nord, l'autre au Sud, le Rhône au Cercle Francophone de Da Nang, au Centre de Chirurgie de la lèpre de Saïgon, à la Bibliothèque scientifique et médicale de Phnom Penh.

Conclusion

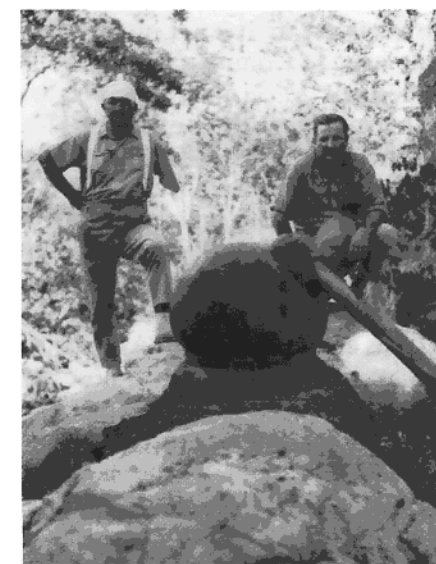
Depuis le Souvenir Indochinois de 1917, l'ANAI a toujours mis son point d'honneur à réunir civils et militaires, Métropolitains et Indochinois, de toutes les périodes, en vue d'une action de mémoire et d'entraide. La tâche n'a jamais été simple ; à certains moments elle était envenimée par les querelles politiques françaises, vietnamiennes, cambodgiennes ou laotiennes. Aujourd'hui où les témoins atteignent la sérénité, c'est leur âge qui pourrait être un frein. Mais le mouvement est lancé : en France la jeunesse qu'il faut instruire, là-bas celle qu'il faut secourir ont placé leur espoir en nous. Continuons à porter la hotte de l'amitié.

COMPTABILITE DE L'A.N.A.I. SIEGE 2010		
	2010	2009
Ressources		
Cotisations et dons	130 921	138 044
Subventions	6 028	7 260
Ventes livres, médailles	4 360	3 810
Total	141 309	149 114
Emplois		
Bulletin	38 803	38 265
Charges salariales	55 009	52 923
Secours distribués	9 904	9 580
Site internet	1 142	1 091
Coût des manifestations	22 984	24 742
Retour aux sections	2 499	1 165
Achats livres, médailles	3 584	3 387
Fonctionnement	14 661	13 907
Total	148 586	145 060
Trésorerie		
Comptes chèques	11 024	24 525
CNE et Sicav monétaires	23 853	17 629
Total	34 877	42 154
Fonctionnement		
Loyer	7 469	4 470
Assurances	1 577	1 393
Reprographie	-10 617	-5 359
Fournitures de bureau	5 133	3 127
Téléphone	1 213	1 513
Poste	9 278	8 532
Informatique	541	187
Frais financiers	67	44
TOTAL	14 661	13 907

LES DOUANIERS D'INDOCHINE

En rédigeant la préface de l'ouvrage très documenté de Dominique Niollet : « Les douaniers français d'Indochine », Pierre Messmer déplore que ces fonctionnaires soient « absents du Panthéon des gloires coloniales où toutes les places ont été occupées par les militaires, les administrateurs, les savants, les médecins et les missionnaires ».
Du moins, le livre cité ci-dessus répare cet injuste oubli. Je tiens à remercier son auteur qui m'a très aimablement permis d'utiliser largement ses recherches.

Avant la création de l'Union Indochinoise (1860-1887)



Deux douaniers devant un alambic clandestin, Sud Annam, 1934 (Collection particulière)

L'Empire d'Annam, les royaumes et les territoires qui l'entourent possèdent chacun leur système douanier. Ceux-ci taxent des produits aussi divers que le sel, la cannelle et les nids d'hirondelles des îles de Nam Ngai. Dès la fin du XVI^e siècle, la principauté de Xieng Kouang au Laos s'acquitte de taxes pour la culture du pavot auprès de la Cour de Hué. Plus tard, les souverains Gia Long, Minh Mang et Tu Duc règlementent le commerce de l'opium. En 1859 le voyageur français Mouhot en route vers Louang Prabang qualifie les douaniers de Kampot de « mendiants commissionnés ».

Lors des débarquements français à Tourane en 1858 et à Saïgon l'année suivante, il n'est instauré aucun droit de douane. Le port cochinchinois est déclaré franc dès son ouverture le 10 février 1860, à l'exception d'une taxe sur l'opium s'élevant à 10 % de la valeur marchande du lot présenté et d'une redevance d'ancrage de 2 piastres

par tonneau. Les subordonnés du Capitaine de Vaisseau d'Ariès commandant la place sont chargés du recouvrement de ces recettes.

Au Cambodge, le traité de commerce signé avec la France en 1863 ne fait pas état d'une réglementation douanière. Toutefois, en 1884, des agents de la régie cochinchinoise de l'alcool et de l'opium sont détachés dans le royaume pour percevoir les droits de ces deux monopoles. Le monarque proteste vivement contre le principe de ces contributions, dont le recouvrement est gêné par des soulèvements dans le pays.

« L'affaire du Tonkin » qui débute en 1873 rend nécessaire l'établissement d'un accord douanier franco-annamite. Le Lieutenant de Vaisseau Garnier arrivé à Hanoï en novembre, ayant reçu des autorités de Saïgon l'autorisation de lever des « droits de douane modérés », établit le tarif de ces derniers. Le Lieutenant de Vaisseau de Kergaradec, consul de France à Hanoï, est chargé d'encaisser leurs produits. Sur sa demande, en 1875, deux fonctionnaires des douanes métropolitaines, Jean Ges et Louis Amé, débarquent à Haïphong. Le premier de ces deux sous-inspecteurs, qui vient d'étudier le système douanier chinois à Shanghai, a l'intention d'implanter une organisation similaire au Tonkin à compter du 15 septembre 1875.

Amé s'installe à Hanoï le 5 mai 1876 à proximité du débarcadère du Fleuve Rouge. Il collabore avec ses homologues annamites « très cupides et corrompus ». Les paiements sont effectués en sapèques métalliques, 6 kg de ces pièces équivalant à un dollar mexicain. En Annam-Tonkin, une convention de 1876 fixe à seize le nombre des douaniers européens autorisés à opérer dans les ports de l'Empire, dont celui de Qui Nhon où une garnison française s'est implantée deux ans auparavant. En 1882, le Capitaine de Vaisseau

Rivière fait occuper les bureaux des douanes annamites de Hanoï et ordonne aux préposés français, pour la majorité recrutés localement sans connaissances administratives particulières, de cesser toute collaboration avec leurs homologues locaux. En outre, il fait fermer les recettes impériales de l'Annam et du Tonkin hormis trois d'entre elles.

À Haïphong, les agents européens travaillent dans des paillottes entre lesquelles, en période de mousson, les communications doivent s'effectuer en sampan. Ces fonctionnaires sont décimés par « la maladie, l'alcool et la fréquentation de prostituées » et bientôt un seul d'entre eux reste en état de travailler, aidé par un soldat de la garnison. En outre, les mandarins se plaignent « de leur grossièreté, de leurs tenues débraillées et de leurs tripotages ». Le consul de France a peu d'estime pour eux alors qu'il apprécie le directeur des douanes annamites, « le seul autochtone honnête qu'il ait rencontré depuis son arrivée au Tonkin ». Par ailleurs, rapidement, la Cour de Hué déplace cet asiatique intègre, l'estimant « trop français » pour ses fonctions.

En mars 1884, le Capitaine d'Infanterie de la Marine Serre de Bazaugour, commandant la 4^e Compagnie du Bataillon de Marche du RTA, est nommé directeur des Douanes de l'Annam-Tonkin. Cet officier impose une discipline militaire à ses subordonnés et préconise la construction de dix-neuf blockhaus à l'embouchure des fleuves et sur la frontière de Chine. Il fait édifier un poste sur l'île de la Cat Ba et acquérir quatre jonques pour patrouiller. Son remplaçant, De Rozière, continue son action ; les bureaux de Lao Kay, Lang Son et Cao Bang sont ouverts sous la responsabilité d'un militaire. Les recettes y sont difficiles à comptabiliser, car acquittées sous la forme de



Ateliers de la Flotille des Douanes et Régies, Tourane, 1938 (Collection Hélène Muth)

sapèques, piastres mexicaines, nens d'or et d'argent annamites, barres d'argent cochinchinoises, trade-dollars américains. Beaucoup de pièces de monnaie ne pesant plus leur poids légal, des employés à l'ouïe fine sont chargés de les faire tinter afin de contrôler leur réelle valeur. Ce corps, dit des « sonneurs de piastres », va rester en fonction de nombreuses années. En août 1885, le Général de Négrier placé à la tête de la Division de Haïphong instaure un Service des Arroyos avec des chaloupes battant pavillon des douanes pour lutter contre les contrebandiers.

En Annam, dont l'administration est encore fusionnée avec celle du Tonkin, l'agence de Qui Nhon, un temps fermée pour cause d'insécurité, est rouverte, de même que celle de Tourane. Dans cette ville, le Résident de France, jugeant le rendement des douaniers de la Cour de Hué peu performant, décide de ne plus les faire collaborer avec les fonctionnaires français. Toutefois, le service de ces derniers est gêné par les événements politiques. En octobre 1886, le Résident de Phan Thiet, Aymonnier, estime, en toute illégalité, nécessaire de mettre sur pied son propre service des douanes qui va fonctionner jusqu'en juin 1887, date de l'arrivée de deux préposés européens et de huit « matelots », nom attribué aux collaborateurs autochtones de l'administration douanière. En mai 1887, une chaloupe de cette dernière basée à Ninh Binh se rend à Nha Trang, Cam Ranh, Phan Rang et au Cap Padaran. Furieux, Aymonnier qui considère que cette opération porte atteinte à l'ordre public donne en vain l'ordre d'arraisonner le bâtiment des douanes déjà reparti à Tourane.

Au Cambodge dépourvu de douaniers français, la direction des Contributions Indirectes de Cochinchine détache en 1884 le Contrôleur Coqui qui s'y montre très actif. Il installe des postes aux frontières du royaume et sur des maisons flottantes du lac Tonlé Sap. A cette époque, les principautés laotiennes commencent seulement à être explorées par les Français (1).

Les Douanes et Régies de l'Union Indochinoise

La création de celles-ci en novembre 1887 va permettre d'harmoniser le fonctionnement des douanes dans la péninsule.

La direction du Service s'installe à Hanoï en juillet 1888. Logée dans une vingtaine de bâtiments en dur près du Petit Lac, voire dans des paillottes ou « une ancienne écurie menaçant de s'écrouler », elle doit attendre 1904 pour bénéficier de locaux plus adéquats édifiés Boulevard Francis Garnier. Le directeur des Douanes et Régies d'Indochine exerce son autorité sur les Sous-Directeurs d'Annam, du Cambodge, de Cochinchine et du Tonkin. Sa mission principale est importante car les recettes de son administration constituent environ 80 % du budget de l'Union assez fréquemment déficitaire. Ainsi, en 1901, les dépenses de celle-ci s'élèvent à 22 998 000 piastres alors que les produits des Douanes et Régies se montent à 15 000 000 piastres. Le rôle du haut fonctionnaire placé à la tête de ces dernières est délicat car « il est difficile de concilier un régime fiscal rigoureux avec une bonne

politique indigène ». L'importance de ses fonctions entraîne des rivalités avec les autres services. Ainsi, en 1889, le premier directeur des Douanes et Régies, Fontaine, est accusé par des administrateurs « de vouloir placer son organisme au premier rang sous prétexte qu'il fait entrer le plus d'argent au Trésor, alors que par ses défauts il occupe le dernier rang ».

En 1908, mille deux cent quatre vingt dix neuf Européens et mille deux cents Asiatiques servent dans trois cent soixante recettes douanières de Dong Dang à la pointe de Camau. Dès août 1894 le Préposé Wartelle est arrivé à Louang Prabang avec le Commissaire du Gouvernement Vacle. Nombre de ces postes sont sommaires et semblables à leurs homologues militaires; le premier bureau du service à Lang Son est établi sous un hangar loué à un cabaretier. Tout d'abord édifiées en paillottes et bambous, les recettes sont construites à partir de 1895 en briques et ciment sauf en Annam où le parc immobilier est composé de misérables « cai nhà ». Toutes ces installations comportent un solide blockhaus et sont surmontées du drapeau français.

Les personnels

Les directeurs et sous-directeurs

Issus des douanes métropolitaines, tel Louis Fontaine nommé en octobre 1887, voire chinoises comme Rocher qui a occupé le poste de Hanoï en 1886, ils font tous montre d'une personnalité affirmée. Ainsi, Claude Coqui a été matelot de l'Etat, brigadier de police à Cholon et, en 1883, espion en Chine afin de recueillir des informations sur la contrebande d'armes vers la péninsule.

Nommé chef du service des Douanes au Tonkin il se montre un précieux collaborateur pour les militaires chargés de la pacification. Il leur fournit des précisions sur la situation des bandes de pirates et leurs fournitures en armement et munitions. Le Colonel Gallieni commandant le 2^e TM, ayant réuni sous ses ordres toutes les forces de son territoire y compris les douaniers, fait participer Coqui aux colonnes sillonnant le pays. Il l'apprécie beaucoup et lui confie la mission de diriger les opérations dans l'île de la Cat Ba. Le



Patrouille conjointe de douanier et de chasseurs Laotiens sur le Nam Hin Boun (douanier avec le chapeau), Laos, 1951 (Collection Yves Rosper)

douanier rassemble une troupe de cent quarante six préposés et de neuf cent quatre vingt dix miliciens, appuyée par une batterie de canons servie par six agents des douanes. Au cours de cette offensive, ils découvrent un passage secret utilisé par les pirates, baptisé sur le champ « tunnel Coqui » et qui est encore admiré de nos jours par les touristes de la Baie d'Along. Ces succès entraînent les railleries de l'Infanterie de la Marine; le Capitaine Sénèque avec humour décrit ainsi une attaque où « le Général en chef est Coqui, l'infanterie la milice, l'artillerie la douane ». Cependant, le Colonel Servièrre qui a succédé à Gallieni est satisfait des services du directeur, qui implante des postes dans la région de Cao Bang et lui procure d'une manière sans doute peu réglementaire des fonds pour payer les agents de renseignements. Victime de rumeurs et d'une campagne de presse dans l'« Indépendance Tonkinoise » qui l'accusent d'avoir bénéficié des largesses du plus riche négociant chinois de l'Union Wang Taï, le haut fonctionnaire est contraint de retourner en France en novembre 1896, non sans avoir rossé de coups de canne le rédacteur en chef du journal qui l'a diffamé. Pour se protéger ce dernier l'a menacé de son revolver.

Les successeurs de Coqui se montrent plus soucieux de rigueur administrative que d'exploits guerriers. En 1905, le Gouverneur de 1^{re} classe Morel, nouveau directeur général des Douanes et Régies d'Indochine, implante la douane au Laos (2) et prend diverses mesures relatives aux huit monopoles qu'il est chargé de faire respecter. Lors du banquet annuel organisé en 1900, il précise « la tâche toujours délicate et parfois pénible de ses subor-

donnés » et les exhorte à négliger « le dénigrement dont ils sont souvent victimes car la douane a bon dos ». Ensuite, un seul directeur fera preuve d'originalité, Ginestou, nommé en 1938 et passionné de café-concert. Ayant revêtu à partir de 1940 son uniforme à trois étoiles d'argent, il est vite surnommé à Hanoï « le Général Zim Boum ».

Quelques hauts fonctionnaires des Douanes et Régies ont acquis une certaine réputation littéraire. Ainsi, Ricquebourg qui se présente comme « poète, cavalier et chasseur » taquine la muse; en 1913 son recueil de vers « L'encens et le riz » est couronné par l'Académie Française. Un autre douanier, Marquet (3), passionné par le pays rédige en 1912 un roman « De la rizière à la montagne ». Dans un autre ouvrage relatant l'attaque de la recette de Trung Ha le 11 juin 1912 et l'assassinat de son titulaire, il écrit avec amertume : « C'était un tout petit douanier de quatre sous », fustigeant ainsi le peu d'intérêt manifesté par la société européenne de la péninsule envers ses collègues. En outre, Marquet est un des très rares écrivains de cette époque à montrer son attachement aux autochtones, n'hésitant pas à écrire « Nhà Quê, mon frère, mon ami ».

Les responsables de l'exécution du service

Agents français recrutés localement ou venant de Métropole, agents indigènes, dans leurs inspections, bureaux, brigades, ils assurent une mission sédentaire ou active. Leur hiérarchie comporte une vingtaine de grades ou d'échelons, d'Inspecteur en Chef de 1^{re} classe à Dame Contractuelle.

Quelques années après la conquête, l'enrôlement de Français est difficile,

faute de ressources humaines; en 1880, Saïgon ne recense que mille cent quarante deux citoyens français. Dès lors, les Douanes et Régies comprennent quelques éléments pittoresques. Ainsi, en Cochinchine, une troupe de café-concert ayant fait faillite, « ses artistes féminins se recasent rapidement, les hommes devenant douaniers ». En 1891, l'agent chargé de la recette de Tu Duc se dit « polyglotte, ancien précepteur du Shah de Perse qui lui a octroyé le cordon de Grand Officier du Lion »; prétendant avoir froid, il assure son service revêtu d'une chaude houppelande. Un de ses collègues est révoqué car, lors de ses perquisitions, il appose le cachet de la douane sur la poitrine des femmes contrôlées. Il semble que les autorités « ont le souci d'éloigner ces nouveaux douaniers des villes où ils donnent un mauvais exemple aux autochtones ».

Au fil des années, ce recrutement revêt quelques caractéristiques permanentes :

- Les postes les moins élevés dans la hiérarchie sont réservés aux anciens militaires et après 1918 à d'anciens combattants voire à des veuves de guerre remplissant les fonctions de dames comptables. Les Douanes et Régies acquièrent ainsi un esprit militaire affirmé.

- Le corps électoral étant peu fourni, Paul Blanchy, président du Conseil Colonial et Maire de Saïgon, fait venir des citoyens des cinq comptoirs des Indes et de la Réunion en leur procurant un poste dans les Douanes et Régies. Ainsi peut-il disposer d'une réserve d'électeurs favorables qui représentent environ le tiers des votants.

- Le personnel asiatique sert à tous les échelons. Le cadre subalterne est composé aux deux tiers d'anciens tirailleurs ou gardes indigènes, le grade militaire étant pris en compte pour le classement dans la hiérarchie. Les officiers mariniers ou matelots ayant précédemment servi dans la Marine Nationale rejoignent la flottille.

Cette politique de militarisation des Douanes et Régies va être dénoncée par les jeunes diplômés autochtones désireux d'occuper un poste dans l'administration. Tardivement, au cours de la seconde guerre mondiale, Trinh Van Binh, futur directeur des douanes de la RDVN,

est nommé inspecteur des Douanes et Régies, quelques-uns de ses compatriotes ayant enfin pu accéder à des fonctions de responsabilité.

Les moyens

L'armement

En 1895, les douaniers de l'Annam-Tonkin sont équipés de cinq cent vingt deux carabines Mle 1874, de deux cent douze armes de poing et de dix-sept canons-revolvers Hotchkiss de 37 m/m ou de pièces diverses récupérées sur les pirates. Le stock de munitions est important : à la Cat Ba, cent cinquante cartouches par fusil, cent cinquante obus et cinquante boîtes à mitraille pour le canon-revolver. Les postes de la Cochinchine et du Cambodge sont armés plus légèrement. Ce matériel, modernisé en 1908 par la perception de trois cent quatre vingt deux mousquetons et de revolvers, va être, hormis l'artillerie, celui des agents des Douanes et Régies jusqu'en 1939.

L'uniforme

Afin d'assurer leur autorité et alors que nombre d'entre eux se signalent par leur débraillé, en 1886, les préposés doivent revêtir un dolman bleu orné de brandebourgs de soie noire et d'un galon de même couleur. Les matelots cochinchinois sont habillés d'un veston en flanelle paré d'un ruban jaune. Les fonctionnaires de la Régie de l'opium sont identifiés par un écusson orné de fleurs de pavot. Les agents tonkinois perçoivent une tenue semblable à celle de leurs compatriotes tirailleurs, pourvue d'un col marin agrémenté de trois liserés blancs, ainsi qu'un canotier posé sur un turban et arborant un ruban avec l'indication « Douanes ».

La flottille

La majorité des douaniers doivent se déplacer en mer ou sur des fleuves. Dès son arrivée en 1875 au Tonkin le Sous-Inspecteur Ges réquisitionne un vieux sampan ; le Commandant Rivière en 1882 autorise l'achat d'une yole à vapeur. En 1895, quatre bâtiments des douanes croisent en mer de Chine, les « Hanoi », « Mong Tze », « Nam Dinh » et « Ninh Binh » ; certains peuvent filer dix nœuds et sont équipés de canons-

revolvers de 37 m/m. En 1900, les chaloupes « Persévérance » et « Ninh Binh » contrôlent le golfe de Siam et le patrouilleur « Cho Ben » surveille les côtes d'Annam.

La navigation et l'entretien de ces navires imposent à partir de 1906 le recrutement d'un cadre « d'agents spéciaux de la flottille et des ateliers » propre à la douane et fort de onze Européens et cent trente Asiatiques embarqués sur vingt-deux navires ou travaillant dans les ateliers de Haïphong et Saïgon.

Les missions

Elles sont nombreuses et variées : relevé des recettes provenant de la taxation des marchandises importées ou exportées, contrôle des frontières terrestres et maritimes (souvent franchies par des pirates, rebelles, trafiquants d'armes ou d'opium, auteurs de rapt de femmes et d'enfants, contrebandiers), responsabilité des régies. Ces dernières affectent l'opium, le sel, les alcools, les tabacs, les huiles minérales, les allumettes, les poudres de chasse et artifices, les cartes à jouer et les produits miniers ; le monopole de la cannelle est tombé en désuétude. Pour faire respecter la législation les agents des Douanes et Régies se transforment en acheteurs d'opium brut en Iran, Inde, Chine et auprès des ethnies autochtones cultivant le pavot. Ils veillent à la transformation de la drogue brute en chandoo fumable dans la bouillierie de Saïgon, puis à la commercialisation du produit dans les seize mille huit cent quatre vingt fumeries autorisées arborant en 1900 le drapeau français avec les lettres R.O. D'autres sont surveillants de salines et gestionnaires de fours et de stocks de sel brut édifiés en « melons ». Les Douanes et Régies participent également à la « guerre du chou-choum » car elles gèrent ce monopole y compris pour « les vins chinois et les alcools parfumés de nénuphar et de camomille ». A ce titre, ses agents contrôlent les distilleries autorisées et verbalisent les installations clandestines tout en surveillant les ventes dans les débits légaux au nombre de dix mille trois cent quatre vingt sept en 1907 en Cochinchine. D'ailleurs, une certaine presse métropolitaine accrédite l'idée que l'administration

de la péninsule impose un contingent d'alcool à consommer par les habitants alors qu'en fait, elle veut leur proposer, tout en encaissant des taxes substantielles, « un produit moins nocif que celui vendu frauduleusement ».

Toutes ces actions sont effectuées jusqu'à la fin du XIX^e siècle par des préposés peu formés administrativement, le premier vade mecum récapitulait les règles de leurs fonctions ne paraissant qu'en 1898. En outre, ces agents sont soumis à l'autorité des administrateurs dont certains abusent. Ainsi, en 1894, le résident de Bac Ninh, Muselier, entraîne « son douanier » dans une expédition destinée à déposer une « marmite explosive » de son invention dans le repaire du pirate Dê Tham.

Dans ce contexte, les agents des Douanes et Régies ont fort à faire pour mener à bien leurs missions répressives d'autant plus que les contrevenants font preuve d'imagination pour leur échapper. Ainsi :

- Les armes de contrebande voyagent attachées sous la coque des embarcations ; en cas d'intervention des douanes il suffit de couper les cordages pour les faire couler. Le même procédé est utilisé pour le transport de boîtes étanches d'opium. Ce trafic à un moment donné est organisé par un négociant suédois de Haïphong, Oberg.

- Dans les cinq territoires militaires, les contrebandiers pourchassés à proximité de la Chine vont se réfugier de l'autre côté de la frontière, parfois protégés par les militaires du Céleste Empire. Quelquefois, lors de poursuites de bandes, les agents des Douanes et Régies n'obtiennent pas le concours des postes militaires. Les



Poste des Douanes et Régies de Reck Neu, Cambodge, 1938 (Collection Claire Le Nestour)

occupants de ces derniers, soupçonnés par les préposés de trafic d'opium, détruisent en 1893 les recettes nouvellement installées de Tuyên Quang et Yên Bay.

- Lors des saisies de drogue sur des cargos, les commandants de bord, souvent de nationalité allemande, se plaignent à leurs consuls et menacent de boycotter les ports indochinois.

- Les rebelles ralliés aux autorités françaises, nommés soumissionnaires, bénéficient d'une certaine tolérance en ce qui concerne la détention d'opium et narguent les douaniers.

- Au Laos, la drogue est dissimulée dans les trains de bois descendant le Mékong, voire dans des cornes de cervidés, des jarres de feuilles de thé, des colis de pétards et même le chignon des femmes. Un Français du Tonkin introduit de l'opium dans le canon des fusils des gardes indigènes qu'il a corrompus et même dans le cercueil de son épouse annamite ; manifestant un immense chagrin, il invite le chef de la douane de Haïphong à assister aux obsèques.

En dépit de l'hostilité de la population qui à Cholon a organisé un système d'alarme basé sur la différence du rythme de bouts de bois actionnés par les marchands de « pho », cette répression nécessite de nombreuses perquisitions, qui entraînent souvent les réactions violentes des habitants. Ainsi, en 1900 à Hung Yen, le Brigadier Padovani est désarçonné par la foule et forcé de faire quatre « lais », ce qui scandalise l'« Echo du Tonkin » déplorant cette perte évidente de prestige. Huit ans plus tard, une patrouille d'agents des Douanes et Régies est capturée dans un village d'Annam et ligotée aux piliers de la pagode. En 1920, Hô Chi Minh fait état de la sévérité des procédés douaniers dans son « Procès de la Colonisation Française ». Lors de la venue du Délégué du Front Populaire, Justin Godard, en 1937 un rapport dénonce les « exploits » du Douanier B. qui terrorise la population. A maintes reprises, celle-ci s'élève contre le principe qui, en cas de découverte d'alcool clandestin dans un village, entraîne la responsabilité collective du conseil des notables. Bien que légalement cette pratique soit abolie depuis 1902, elle est encore appliquée. De même, les autochtones se plaignent de l'action

de dénonciateurs payés par les Douanes et Régies, qui la nuit cachent des pots de riz fermenté près des habitations et quelques heures après vont dénoncer les innocents propriétaires du terrain.

De retour à Paris, Justin Godard écrit : « La France apparaît trop souvent dans les campagnes indochinoises sous la figure du douanier ». Il est certain que, souvent, ce dernier intervient rudement contre les supposés fraudeurs. Ignorant fréquemment la langue locale et décontenancés par les mœurs des habitants qui vont « jusqu'à marchander le montant des amendes infligées ou à les régler par avance pour en éviter d'ultérieures », les préposés exercent un métier difficile et ingrat.

En 1912, alors qu'un sous-brigadier est jugé pour avoir accidentellement abattu un « doi » (4) de la Garde Indochinoise, le Conseiller Naquard prononce un violent réquisitoire où il affirme notamment en s'adressant aux agents des Douanes et Régies : « Par vos abus de pouvoir, vos exactions, par vos méfaits sans nombre, vous vous faites haïr des populations de ce pays et si quelques-uns des vôtres ont péri, ne vous en étonnez pas ; il est écrit dans l'Évangile : « Celui qui frappe par l'épée périra par l'épée ».

Fait unique à l'époque, les préposés manifestent alors dans les rues de Saïgon. Le Gouverneur Général Sarraut pour apaiser les esprits rend hommage aux fonctionnaires insultés « qui ne sont pas responsables d'une organisation fiscale qu'ils n'ont pas créée et dont leur devoir est d'en assurer le fonctionnement et le résultat ». Plus tard, en 1936, le journal d'opposition « La Lutte » dénonce des violences douanières envers les habitants. D'autres voix malveillantes affirment que le zèle parfois intempestif manifesté par les agents est proportionnel à l'octroi de primes conséquentes dites « part de chef », « part de saisissant » ou « d'intervenant » allouées en cas de prises.

Vie et Epreuves des Douaniers

Les fonctionnaires des Douanes et Régies installés dans les villes

paraissent mener une existence agréable. En 1911, la revue « L'Armée Coloniale » évoque le directeur de Haïphong qui perçoit « 70000 francs par an, a un canot à vapeur et une automobile alors que l'on ne peut aller dans les postes inspectés qu'à cheval ». Un contrôleur décrit le salon de son directeur où l'épouse de ce dernier trône « vêtue d'un corsage en surah et joue avec les subordonnés de son mari au polignac (5) ».

Mais le Contrôleur Chaillet en service actif se dépeint « roussi par le soleil, trempé par la pluie, tanné par le vent, passant la nuit à l'affût des pirates et des tigres, ayant plus la carabine au poing que le porte-plume aux doigts ». En fait, l'existence de certains agents français est très rude. Affectés dans des lieux « où un Européen n'a jamais mis les pieds », logés sommairement dans des paillottes ou dans de véritables forteresses comme celle de la Cat Ba, isolés dans une population dont ils ne parlent pas la langue, astreints à de longues tournées, ils survivent dans des conditions difficiles. Les maladies tropicales les affectent ; en 1895, 30 % des douaniers sont hospitalisés et leur taux annuel de mortalité s'élève à 3 %. Certains trompent leur ennui dans l'opium et le jeu, nombre d'entre eux vivent avec une Indochinoise qui fréquemment « pratique la douane pour elle-même à l'insu de son compagnon ». Des notables se plaignent aux autorités de l'avidité de ces « congais », surtout des Annamites, les Cambodgiennes et des Laotiennes étant réputées moins intéressées. Du moins, la vie commune avec ces femmes autochtones permet aux préposés d'acquérir quelques rudiments de la langue locale.

Quelques agents se suicident comme celui de Phu Quoc qui se pend, ne pouvant plus supporter la solitude. D'autres perdent la raison, un douanier près de Kampot vivant avec une guenon, ou commettent des indécrottes ; le Sous-Brigadier B. en Annam accablé par des dettes de jeux simule le vol des fonds de sa recette.

Nombre d'entre eux vont être les victimes d'événements tragiques voire mortels. Le 27 octobre 1894 le Receveur Lafargue est tué par des pirates à Lac Quan (Nam Dinh). Sa mort est suivie deux mois plus tard

de celle du Commis Reignard à Coc Ly (Annam). L'année suivante, le Douanier Mouilhaud en poste à Bac Ninh est assassiné au cours d'une tournée effectuée avec un gendarme. Peu après, à Ben Luc près de Saïgon, le Préposé Bourgoïn est assassiné par son domestique. En 1904, en Baïe d'Along, l'Agent Lecot est tué par l'équipage de sa jonque, son collègue Marmata jeté par-dessus bord réussissant à regagner la côte à la nage. Le Préposé Carrère est kidnappé avec sa concubine le 31 décembre 1893 près de That Khe et détenu quatorze mois dans de très pénibles conditions. Manifestation du mépris avec lequel les militaires traitent les douaniers, le Chef d'Escadrons Lyautey écrit en évoquant le sort du jeune Français qu'il n'a pas connu : « Il est vrai que c'était le type du tyranneau administratif brutal et insolent et qu'à force de rosser et d'exploiter l'indigène, il était averti par les officiers de ce qui l'attendait ».

Le 26 août 1894, à Moncay, le Contrôleur de 1^{re} classe Chaillet qui par son activité incessante a porté de rudes coups aux pirates et contrebandiers de la zone côtière est tué lors de l'attaque de sa résidence par une centaine d'hommes de la bande de Lô Man venus de Chine. En se retirant, au plus profond du massif du Pan Hai dans le 1^{er} Territoire Militaire, les assaillants emmènent avec eux l'épouse et la jeune fille du fonctionnaire assassiné. Pour libérer les captives, ils exigent une rançon de 10 000 piastres, dix montres en or et dix en argent. Grâce à l'intervention de deux prêtres, les R.P. Fraysynet et Grandpierre, elles sont libérées le 17 décembre contre une somme de 66 000 piastres remise par le Chef de Bataillon Septans. A l'époque, cet enlèvement a été abondamment commenté dans la presse indochinoise. En métropole, « le Petit Journal » a publié en première page une illustration décrivant le rapt, le texte qui l'accompagne soulignant « le danger de la vie aux colonies ». Le Lieutenant Sénèque alors en poste à Moncay relativise les souffrances endurées par Mme Chaillet qui « dès le 1^{er} septembre, ignorant la mort de son mari, s'informe du sort de ses bijoux volés et réclame la venue de son boy pour préparer ses repas ».

Dans la province de Vinh, en 1912, le Receveur Giorgi et son épouse sont retenus en otages dans un village. Ligotés, attachés en plein soleil, ils doivent payer à leurs gardiens trente centimes pour une bouteille d'eau et une piastre afin d'acquiescer deux chapeaux.

Les Douanes et Régies au cours des deux guerres mondiales

De 1914 à 1918

Alors que les jeunes douaniers ont quitté la péninsule pour combattre en Europe, leurs camarades plus âgés continuent leurs services dans l'Union. Le 6 janvier 1916, le Receveur Louvet défend courageusement, avec un fonctionnaire des Travaux Publics, Kompong Trach attaqué par une bande rebelle. L'année suivante, le 30 août 1917, le receveur de Thai Nguyễn, Cazenave, est contraint de se réfugier dans la caserne du 9^e RIC en abandonnant un stock de 28 kilogs d'opium. Une des colonnes venues délivrer la garnison assiégée est aux ordres du Capitaine Borel, inspecteur des Douanes et Régies, mobilisé. Les douaniers apportent une particulière attention à la surveillance des frontières de la péninsule susceptibles d'être franchies par des convois d'armes acheminés par des agents allemands. En janvier 1918, du matériel de propagande ennemie constitué de mouchoirs illustrés est saisi à Paksé.

Le Gouverneur Général ayant demandé aux Douanes et Régies de surveiller la navigation dans le Golfe du Tonkin, la flottille est mise à contribution. Ainsi, la chaloupe « Espadon » effectue deux missions au Kouang Tchéou Wan en novembre 1914 et juillet 1915. En février 1916, ce navire embarque deux gendarmes, un bourreau et une guillotine pour l'île de la Cat Ba où doit être effectuée une exécution capitale. En 1917, l'« Espadon » est à Pak Hoi en Chine puis fin 1918, avec le « Tuyên Quang » et deux autres embarcations douanières, il participe à la répression de la mutinerie de Binh Liêu. Le 6 février 1919, près des îles Gow Tow, le bâtiment ouvre le feu avec sa mitrailleuse et son canon sur une embarcation sus-

pecte. Après diverses interventions à Pak Hoi, l'« Espadon » sombre au cours d'un typhon fin juillet 1919, causant la mort du Capitaine Coulon, du Chef Mécanicien Perrier et de trente matelots chinois ou annamites. Peu après, le navire amiral des Douanes et Régies « Bonite » est débaptisé pour prendre le nom de « Capitaine Coulon ». Cette chaloupe est longue de 42 mètres et possède un équipage de trois officiers, un radio-télégraphiste, quatorze mécaniciens et chauffeurs, quinze pilotes ou matelots.

La deuxième guerre mondiale

En septembre 1939, le Général Catroux Gouverneur Général de l'Union donne l'ordre aux agents des Douanes et Régies, « corps semi-militaire », de revêtir l'uniforme. Celui-ci est moderne « short et chemise kaki, tenue blanche ou bleu marine avec une casquette ornée d'un insigne représentant un cor de chasse et une ancre de marine ». Les navires douaniers « Capitaine Coulon » et « Directeur Général Picanon » sont réquisitionnés à la même époque au profit de la Marine Nationale.

En juin 1940, le Général japonais Nishihara, chef d'une mission de contrôle, exige l'inventaire précis des 25 000 tonnes de marchandises stockées à Haïphong et destinées à la Chine dont la frontière avec l'Union va être fermée le 7 juillet. Les agents des Douanes et Régies effectuent cette opération avec réticence, étroitement surveillés par des sentinelles nipponnes. Quelques jours après, le Sous-Directeur Laplace-Builhé accompagne aux USA le Colonel Jacomy afin d'obtenir la livraison d'avions de chasse; la transaction demeurée infructueuse aurait du être réglée par une détaxe sur les livraisons de caoutchouc. En août-septembre 1940, l'Inspecteur Lecoutre participe aux négociations d'accords franco-nippons à Tokyo. Il s'oppose avec une telle véhémence au Consul Général Suzuki qu'il doit quitter le Japon avant la signature du traité.

En octobre 1941, le Brigadier Peitevin de Saint André exerçant les fonctions de délégué administratif et de receveur des douanes à Duong Dong (île de Phu Quoc) est molesté par des soldats japonais auxquels, pistolet au poing, il tente de résister.

Il est alors ligoté, blessé de deux coups de baïonnette au mollet et enfin relâché. Par la suite, les soldats du Mikado lui causent les pires difficultés alors qu'il est le seul Européen de l'île. Il se plaint en ces termes à son chef, le Sous-Directeur Munsh : « Je puis seulement déplorer que nous soyons tombés assez bas pour supporter de telles choses ». Son successeur, le Brigadier Munier doit lui aussi subir de semblables avanies devant ses administrés demeurés fidèles.

Le 15 novembre 1941, deux brigadiers européens et deux agents indochinois sont capturés par des Japonais à Haïphong et libérés quatre heures après. Leur Directeur, Ginestou, dénonce alors « la contrainte odieuse et la violence manifeste appliquées par les Nippons dans la plupart de leurs contacts avec ses services ». Les Douanes et Régies s'opposent également aux prétentions des militaires du Mikado qui en novembre 1941 veulent occuper les ateliers de la flottille à Saïgon. Les agents affectés dans ces derniers font égarer des cargaisons japonaises en intervertissant des étiquettes et récupérer par le Service de Santé français un important lot de médicaments saisis par les militaires de l'Empereur en Birmanie et en Malaisie. En outre, ils réussissent plus tard à entrer en relation avec les prisonniers de guerre alliés enfermés dans les hangars du Nhà Bê depuis le 10 avril 1942.

Souvent des difficultés surgissent comme à Na Cham lors d'une importation de « saumons » d'étain par des fraudeurs chinois ou lors de fouilles de voitures japonaises recelant des articles de contrebande. Par ailleurs, quelques originaires du Céleste Empire arguent de leur récente acquisition de la nationalité nipponne pour s'opposer à une intervention des agents des Douanes et Régies.

L'absence de ces derniers à Dinh Lap et Tiên Yên favorise la contrebande de sel dont le prix dans le Céleste Empire est dix fois supérieur à celui pratiqué au Tonkin. Le Chef de Bataillon délégué administratif à Dinh Lap taxe de sa propre autorité chaque charge de 30 kilogs de cette denrée. Toutefois, il ne réussit pas à arrêter le trafic de « sous chinois » en bronze qui alimente l'industrie de guerre japonaise.

L'Inspecteur Bory faisant partie d'un réseau de résistants informe le BSM des variations d'effectifs et des déplacements des navires et unités de Tokyo. Muté en Cochinchine, il fait évacuer en mai 1944 des pilotes américains abattus au dessus de Saïgon. En outre, il dissimule près de Mytho des canons de 37 et des mitrailleuses prélevés sur les navires de la flottille afin qu'ils ne tombent pas aux mains de l'ennemi. De même, au Quang Ngai, en dépit d'une mer déchaînée, le Brigadier Tomasin aide un aviateur américain à gagner un sous-marin américain. Le Vérificateur Giovacchini et le Préposé Istria appartiennent à un groupe de résistants et le Directeur Lecoutre fait placer des stocks de sel et des taëls d'argent dans des dépôts de la Haute Région au début de 1945.

Le coup de force nippon

Le 9 mars 1945, l'administration douanière est balayée dans sa plus grande partie hormis au Laos. Le Sous-Directeur Laplace-Builhé camoufle à Saïgon à la demande de l'Amiral Decoux des documents confidentiels que son épouse réussit à brûler quand des soldats nippons viennent fouiller son domicile. Au Tonkin, le Brigadier Labeye exécute une mission ordonnée par le Général Sabattier et le Sous-Brigadier Mariani chargé d'une mission d'achat d'opium dans le V^e Territoire Militaire réussit à échapper à l'ennemi au prix d'une marche de 120 kilomètres avant d'être capturé à Muong La le 25 mars.

Quelques douaniers sont exécutés par les Japonais. Ainsi, le Sous-Brigadier Moulinet, un temps récupéré par le Lieutenant Jacobi au poste de Dong Dang, est peu après assassiné. A Thakhek ou dans ses environs périssent les douaniers Bonnet, Etori, Brandizi, Schirman et Jehle; ces cinq fonctionnaires, en février 1949, seront cités à l'ordre de la Nation.

Plus heureux certains agents vont échapper à l'adversaire et tenir la brousse un temps plus ou moins long. Ainsi :

- Le Contrôleur Maltet à Louang Prabang détruit les stocks d'opium et les camions du service après avoir

remis au Capitaine Romain commandant la garnison une importante somme en pièces d'argent. Il rejoint ensuite la Chine avec la colonne Mayer puis Merling.

- Le Sous-Brigadier Billaudy, chef de la Brigade de Tha Thom et son adjoint Nhiem, métis sino-lao, rejoignent le 10 mars avec leurs agents la guérilla du Lieutenant Deuve dans le secteur de Paksane. Durant deux mois, ils sont instruits militairement puis chargés de la sécurité des bases clandestines et des terrains de parachutage. Ensuite, poursuivis par les Nippons, ils échappent à ces derniers en empruntant une piste secrète ouverte par des contrebandiers d'opium et révélée par le R.P. Six, interprète et infirmier des maquisards; auparavant, les douaniers avaient longtemps et vainement tenté de découvrir celle-ci. Le 11 juin, dans un village, le groupe est attaqué et son chef capturé en dépit d'une sérieuse résistance. Billaudy est interné durant deux mois au camp de Khang Khay d'où le Lieutenant Deuve tente en vain de le faire évader. Peu après la capitulation du Japon, le sous-brigadier libéré avec un caporal français est traîtreusement abattu avec son compagnon au moment où il franchit la porte de son lieu de détention. Entre temps, Nhiem et ses hommes ont continué de combattre, rendant de grands services aux parachutistes du fait de leurs connaissances des lieux et de leur aptitude à vivre dans la jungle.

- A Dong Hêne, le Sous-Brigadier Paysant rejoint le Lieutenant Dumonet commandant la garnison. Il tient la brousse avec ses douze agents indochinois et participe à la guérilla avant d'être capturé à la fin du mois de mars (6).

- A Sam Neua, le Contrôleur Moriani venu acheter de l'opium dispose le 10 mars des Brigadiers Belmont et Vu Vong Kiet, des Préposés Lamarche et Vivier ainsi que de dix-huit agents indochinois. Avec cette troupe, il tend des embuscades aux Nippons après avoir distribué 18 000 jetons d'un demi-taël à des groupes de militaires battant en retraite vers la Chine.

Le 17 mars, il détruit des ponts et établit des liaisons avec le Groupelement Alessandri, l'adversaire mettant sa tête à prix six jours plus tard. Le Contrôleur conserve des relations avec l'Administrateur de Sam Neua Devaux et l'Agent Cesarini qui a

remis des fonds, primitivement destinés à l'achat d'opium, au Capitaine Battestini de Khang Kay. Atteint de typhus, Moriani est évacué, attaché à un cheval, le seul remède pouvant lui être administré étant à base de fiel d'ours. Enfin, avec Belmont et Vivier, il se retrouve en Chine puis aux Indes.

- Le 12 mars, le Sous-Brigadier Tournier du poste de Boung Bao apprend le coup de force nippon alors qu'il est à la chasse. Il retrouve le R.P. Cavaillier avec qui il va tenir la brousse aidé de son boy Ba. Le 16 août, avec le religieux, il organise un groupe de seize hommes pour combattre les nationalistes et les pirates en liaison avec le Lieutenant Germain; cette action dure jusqu'en mars 1946. Il remet en activité des salines, car le produit de celles-ci fait cruellement défaut, et échappe à une embuscade avant de retrouver à Saïgon son épouse qui le croit disparu depuis un an.

- Dans le Golfe du Tonkin, des bâtiments de la flottille douanière conservent leur liberté de mouvement après l'attaque japonaise, quatre d'entre eux étant volontairement détruits à l'atelier de Kiên An afin qu'ils ne soient pas récupérés par les Japonais. Plus heureuse, la jonque « Malicieuse » touche le 11 mars les îles Gow Tow puis rejoint le Brigadier Ambrosi, délégué administratif à la Cat Ba. Les navires « Audacieuse » et « Gracieuse » basés à Kiên An prennent le large le 10 mars. Le patron du premier de ces deux bateaux, Pellety, accompagné du Sous-Brigadier Tran Ngoc Tran fait remorquer vers Port Wallut un sampan chargé de militaires du 4^e RAC puis se dirige vers Mon Cay. La « Gracieuse » commandée par le Patron Lavallée rejoint ensuite l'« Audacieuse »; les deux chaloupes gouvernement de conserve vers la baie d'Along où elles espèrent rejoindre le « Frezouls » et le « Grayssac », anciennes vedettes des Douanes et Régies transformées en patrouilleurs auxiliaires. La « Gracieuse » ayant du se saborder, l'« Audacieuse » continue sa patrouille, recueillant des rescapés et faisant la police dans le golfe alors que le Brigadier Haag, ancien marin, l'a rejointe. Elle passe alors avec d'autres navires sous les ordres du Capitaine de Vaisseau Commeny, auparavant commandant de la Marine au Tonkin.

- Le 19 mars, le Sous-Brigadier Morel à bord du « Sous-Directeur

Duhout » rejoint le Céleste Empire avec cinq jonques de munitions soustraites aux Nippons. Le 12 juin, grâce à des fonds fournis par la Mission Militaire en Chine, il achète un sampan baptisé « Corsaire » et va naviguer le long des côtes tonkinoises. En particulier, après avoir embarqué le Lieutenant Nguyễn Văn Vy et deux de ses hommes, le 12 août, il recueille dans l'île de Ba Mun les Lieutenants de Cossette, Le Comte et leurs tirailleurs. Jusqu'en février 1946, il assure des liaisons entre Port Wallut et les îles Gow Tow.

- Dans la péninsule, le Général Kimara devient directeur des Douanes et Régies à la place de Monsieur Lecoutre arrêté à Hanoï. L'officier nippon enjoint aux fonctionnaires français de rester en fonctions, mais jusqu'au 30 juin 1945, date de leur licenciement définitif, leurs activités vont être à peu près nulles. Au cours de cette période troublée, les Japonais vont commettre dans les recettes des vols d'argent et d'opium. En outre, les agents des Douanes et Régies sont victimes de sévices de la part de l'occupant, tels l'Inspecteur Babaud-Dulac et, à Saïgon, l'Inspecteur Pantalacci libéré moribond des geôles de la Kampetaï. Les douaniers français sont parfois l'objet des avanies de leurs anciens collègues autochtones; vingt de ces derniers assurant des fonctions de responsabilité à l'intérieur du service passent au Viêt Minh en septembre 1945, quatre seulement réintègrent leur poste.

Le retour de la France

Le 15 août 1945, le Brigadier Haag pénètre dans le port de Haïphong à bord du « Grayssac » aux ordres du Lieutenant de Vaisseau Blanchard et arborant fièrement le pavillon français (7). Le « Frezouls » le suit, l'arrivée des deux navires provoquant l'étonnement des Japonais et des Tonkinois. Après une vaine tentative pour se rendre par voie fluviale à Hanoï, le premier bâtiment dont « la gamelle du bord a été percée de plusieurs balles au cours d'une embuscade » revient à son point de départ. Ensuite, le Brigadier va faire partie du groupe des cinq Français revenus dans la capitale tonkinoise le 22 août. Ils y retrouvent le représentant de la France Sainteny arrivé la veille de Chine.

Après la capitulation japonaise, les services des nouveaux États indépendants fonctionnent difficilement alors que leurs gouvernements ont un pressant besoin de recettes. Ainsi, un organisme douanier Pathet Lao est mis sur pied le 4 septembre à Savannakhet mais les commerçants chinois refusent d'y acquitter les taxes, leurs compatriotes militaires préférant lever leurs propres droits. Le Lieutenant Deuve de la Force 136 constitue un « groupe provisoire de douaniers » à Paksane sous les ordres de l'Adjudant de la Garde Indochinoise Am et un autre à Pak Kadin avec un sergent de chasseurs laotiens. Cet embryon administratif va fonctionner jusqu'en mars 1946. A la même époque, la 93^e DI chinoise qui aurait dû se retirer vers le Yunnan début janvier 1946 retarde au maximum son mouvement pour profiter de la récolte du pavot au Laos (8). A Saïgon, le 24 septembre, plusieurs douaniers habitant à la cité Héraud sont massacrés avec leurs familles.

Au début 1946, quarante douaniers étant arrivés de métropole, les recettes de Cholon et Bac Liêu sont réinstallées. Quelques fonctionnaires présents dans la péninsule avant 1939, tels le Contrôleur Moriani surnommé « Mat Meo » « œil de chat » à Paksé et le Brigadier Pay-sant à Savannakhet tentent de remettre en marche le service. Lors de la conférence de Dalat en avril 1946, l'ancien Inspecteur de l'administration française Trinh Van Binh dirige dans sa spécialité et pour le compte de la République Démocratique du Viêt Nam les discussions portant essentiellement sur le mode de partage des recettes. Lors du coup de force viêt minh du 19 décembre 1946, le Préposé Paoli est enlevé à Vinh et va demeurer en captivité durant six ans. A Hué, le Brigadier Triffard est assassiné après avoir été torturé.

Bien qu'une grande partie de l'Indochine ne soit pas encore contrôlée par le CEFEO, les Douanes et Régies se réinstallent dans quelques régions plus ou moins pacifiées. L'Inspecteur Laroche organise les bureaux de Hanoï et de Haïphong où le Brigadier Jeanselme est abattu le 1^{er} juin 1946. Le port est le 28 août le théâtre d'un violent incident entre les commerçants chinois et les douaniers de la RDVN, les premiers refusant d'acquitter leurs taxes et allant se plaindre aux autorités françaises. En Annam, le Sous-Directeur

Patrouille implante en avril 1947 les recettes de Hué, Tourane, Dong Hoï et Quang Tri de même que celle de Thakhek au Laos. Avant cela, le 20 novembre 1946, sur le port de Haïphong, les agents du Contrôleur Girodelle défendent leurs bureaux les armes à la main pendant que leurs collègues entreprennent de contrôler l'aéroport de Gia Lam à Hanoï. Installé à Pak Lay au nord de Vientiane, l'Inspecteur Rosper commence à courir la brousse; durant huit années il va traquer, souvent en compagnie des chasseurs laotiens, les contrebandiers Pathet Lao et Viêt Minh. Le 6 janvier 1947, le Brigadier Salle est grièvement blessé lors d'un combat et un agent est tué à Siem Réap. Au mois d'avril suivant le Receveur Battesti tombe à Honé Cohé.

A cette époque, des anciens militaires ont été recrutés dans les Douanes et Régies en tant qu'agents journaliers. Beaucoup sont affectés dans les salines du Sud Viêt Nam menacées par le Viêt Minh. Quelques-uns de leurs auxiliaires autochtones tombent lors des nombreuses attaques des installations. Celles-ci sont défendues à compter d'avril 1947 par les gardes républicains puis par les supplétifs catholiques du Colonel Leroy. Au centre de Honé Cohé où la vie est pénible et très dangereuse, les préposés sont renforcés par des tirailleurs rhodés et des légionnaires. Les Hoa Hao, les Cao daïstes et les Binh Xuyên, bien qu'en théorie ralliés au CEFEO, n'hésitent pas à affronter les douaniers quand ceux-ci tentent de s'opposer à leurs opérations de contrebande; de violents incidents éclatent à Mytho et Vinh Long. Certaines salines ne pouvant être sécurisées sont arrosées de mazout par voie aérienne. Un agent est détaché en juillet 1950 dans les évêchés tonkinois pour vérifier le commerce du sel mais il lui est interdit de prendre des mesures répressives ou de s'im-

miscer dans le contrôle de l'exploitation de cette denrée.

Le 1^{er} janvier 1950, les Douanes et Régies d'Indochine comportent quinze fonctionnaires métropolitains et quatre cent quarante et un du cadre local. L'activité du service est peu importante car le CEFEO n'occupe toujours qu'une partie de la péninsule. Toutefois, à Saïgon, une Française est arrêtée pour trafic de caoutchouc avec la zone viêt minh et les préposés de l'aéroport de Gia Lam saisissent régulièrement de l'opium en provenance du nord-ouest du Tonkin placé dans les bagages de réfugiés, de commerçants chinois voire de militaires. Les Douanes et Régies avec leur spécialiste, le Sous-Brigadier Vu Cong Kiêt, en poste au Laos avant 1945 apportent une particulière vigilance à la surveillance de pharmaciens tonkinois de Hanoï acquéreurs réguliers de drogue et fournisseurs de médicaments à l'APVN. Cette dernière entretient des postes de douane à la limite de son territoire.

A la fin de l'année 1949, Nguyễn Tan Trung devient directeur des douanes de la République Démocratique du Viêt Nam et l'Inspecteur Ledoux directeur de celles du Royaume du Laos. Ainsi après 75 ans d'existence, les Douanes et Régies d'Indochine disparaissent, leurs agents ayant accompli une mission ingrate mais absolument nécessaire au budget de l'Union. D'ailleurs, le Gouvernement viêt minh, si prompt à dénoncer l'iniquité et l'immoralité de ce système fiscal, n'y renonce pas une fois l'indépendance acquise. Dénigrés voire vilipendés par le passé, oubliés de nos jours, du moins les douaniers d'Indochine ont reçu un juste hommage en 1913 de la part de leur directeur Frezouls qui a écrit ce poème à leur gloire :

BIBLIOGRAPHIE

- **Aubert (Général) : *L'Armée Française en Indochine (1931)*** – Imprimerie Nationale.
- **Bulletin de l'Asie Française 1909-1939.**
- **Descours Gatin : *Quand l'opium finançait la colonisation en Indochine*** – Editions de l'Harmattan.
- **Galembert (de) : *Les administrations indochinoises*** – Hanoï 1931.
- **Dominique Niollet : *L'épopée des douaniers en Indochine*** – Éditions Kalash, 1998.
- **Revue l'Armée Coloniale 1909-1939.**
- **Roger Trinquier : *Les Maquis d'Indochine*** – Éditions STL Albatros.

- Abeille d'or de notre ruche indochinoise
- Dont le miel se déverse en pactole au budget,
- Ton labour incessant se rit de tout danger,
- Guet-apens, coup de feu, soleil, fièvre surnoise.
- Mais lorsque, succombant à la rigueur du sort
- Il te faut, gabelou, douce abeille meurtrie,
- Clore les yeux et replier tes ailes d'or,
- C'est sans bruit que tu t'endors,
- Montrant à tous comment l'on meurt pour la patrie ».

Colonel Maurice Rives

(1) En 1891, le Commandant Trumelet-Faber publie un ouvrage intitulé : « L'Indochine Française : An Nam, Tong King, Région des sauvages de la rive du Mékong ».

(2) Un douanier en poste à Louang Prabang a été immortalisé dans une chanson laotienne. Complètement chauve et ayant retiré à la tombée de la nuit son casque insolaire, il était suivi lors de ses promenades au clair de lune par ce refrain fredonné par les jeunes filles de la capitale : « Il y a ce soir ici deux lunes, une dans le ciel et une autre sur la terre ».

(3) Jean Marquet, aux Editions Delalain : – De la rizière à la montagne (1920). – Du village à la cité (1926). – La Jaune et le Blanc (1932).

(4) Sergent.
(5) Jeu de société.
(6) Voir le Bulletin de l'ANAI n° 18 du 1^{er} juillet 2009.
(7) Voir le Bulletin de l'ANAI n° 9 du 1^{er} avril 2007.

(8) De nos jours, certains descendants des soldats de la 93^e DI résident dans le Triangle d'Or (Birmanie, Laos, Thaïlande) et font toujours commerce d'opium.

GLOSSAIRE

- DI** : Division d'Infanterie.
- DR** : Douanes et Régies.
- RAC** : Régiment d'Artillerie Coloniale.
- RIC** : Régiment d'Infanterie Coloniale.
- RIM** : Régiment d'Infanterie de la Marine.
- RDVN** : République Démocratique du Viêt Nam (Hanoï).
- RTA** : Régiment de Tirailleurs Annamites.
- TM** : Territoire Militaire.

NOUVELLES D'INDOCHINE



CAMBODGE

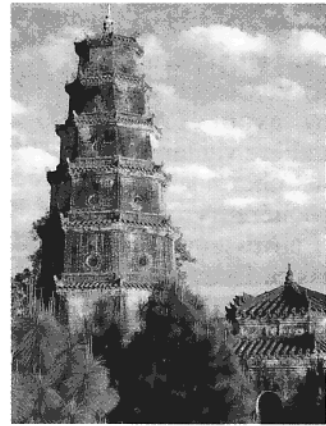
La liaison aérienne directe Paris-Phnom Penh a repris après trente-six ans d'interruption. Le 31 mars un Airbus A340 de la compagnie Air France s'est posé à l'aéroport international de Pochentong en présence de M. Mariani, ministre des transports français, et de trois ministres cambodgiens. A cette occasion, la société française concessionnaire des aéroports du Cambodge (filiale de Vinci) a fêté son quinzième anniversaire.

Le 5 avril, le ministre cambodgien de la Santé et l'ambassadeur de France ont signé un nouvel accord d'appui à l'Université des sciences de la santé. De 2000 à 2010 la France a donné à l'Université 1,7 millions d'euros ; elle vient de s'engager à nouveau pour 800 000 euros.

Du 24 au 30 janvier, cinq sénateurs français, conduits par Mme Catherine Tasca, ont rendu visite au Sénat et au Gouvernement cambodgiens, ainsi qu'à la communauté française. Ils ont noté l'importance de la contribu-

tion financière du monde associatif français : 45 millions de dollars en 2009.

Autour du temple de Preah Vihear les hostilités entre Thaïlandais et Cambodgiens reprennent sporadiquement. Du 4 au 7 février : 10 morts. Du 22 au 30 avril : 16 morts. Le 14 février le Conseil de Sécurité de l'ONU a refusé d'envoyer des casques bleus.



VIËTNAM

Pendant plusieurs jours au début de mai, des milliers de Hmongs se sont rassemblés dans la province de Diên Biên pour réclamer leur indépendance. L'un des manifestants s'est proclamé roi. L'armée a dispersé cette révolte.

Le classement mondial 2010 de la liberté de la presse, établi par « Reporters sans frontière », situe le Viêt Nam à la 165^e place sur 178 pays répertoriés.

31 % de la population utilisent Internet, 2 % ont un blog personnel.

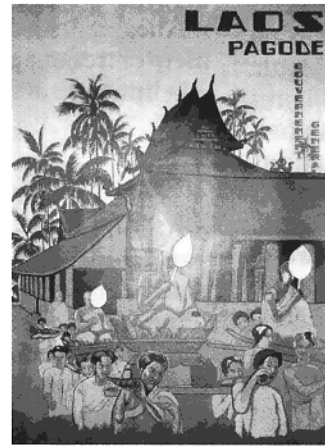
Au classement des pays les plus prospères établi à Londres le Viêt Nam, qui était 77^e en 2009, accède au 61^e rang en 2010.

Le Viêt Nam est l'un des six premiers pays exportateurs de produits aquatiques.

Si le cours du café a augmenté de 100 % en un an, ce n'est pas tant à cause d'une mauvaise récolte au Viêt Nam qu'à cause de l'action des spéculateurs, qui ont acheté les stocks comme valeur-refuge en temps de crise.

Avec 755 villes le taux d'urbanisation du Viêt Nam est de 30 %.

Le Viêt Nam est l'un des trois pays du monde les plus touchés par l'avortement : 1,2 à 1,6 millions de cas par an d'après l'association de la planification familiale, 2 millions selon l'archevêque de Saïgon. S'y ajoute l'augmentation des abandons de nouveau-nés.



LAOS

Après avoir protesté contre la Chine qui construisait des barrages hydroélectriques sur le Mékong (1), le Laos a décidé de l'imiter. Un premier barrage est prévu dans la province de Xayaburi. La majeure partie de l'électricité produite sera vendue à la Thaïlande. Viêt Nam et Cambodge se sont élevés contre ce

projet, demandant au moins qu'il soit étudié par la Commission Régionale du Mékong au nom des 60 millions de riverains. Le gouvernement laotien a suspendu sa décision.

De grands travaux sont entrepris à Vientiane pour construire une voie rapide de huit kilomètres et un parc de loisirs le long du Mékong. Le maître d'œuvre est coréen, la dépense prévue se monte à 30 millions de dollars.

Curieusement, le gouvernement communiste tente de se rattacher aux anciens rois de Luang Prabang et de Vientiane, en oubliant que l'unité du Laos et son indépendance vis-à-vis de la Thaïlande sont l'œuvre de la France. Trois statues géantes dominant Vientiane, celles des rois Fa Ngum (XIV^e siècle), Setthathirah (XVI^e siècle), Anouvong (XIX^e siècle).

Le parti communiste demeure toutefois fort de 190 000 membres. Il donne des cours d'idéologie près de Vientiane et envoie les fonctionnaires en séminaire à Hanoï ou à Kunming. C'est toujours la double appartenance au Viêt Nam et à la Chine.

Le 28 février le premier ministre Thongsing Thammavong était convoqué à Hanoï pour recevoir de nouvelles directives.

La croissance économique est stabilisée à 7 % depuis cinq ans.

L'Agence Française de Développement parraine les producteurs de café « équitable » du plateau des Bolovens, dont les terres sont menacées par des investisseurs étrangers recherchant de la bauxite.

Tiao Phouangsavath

(1) Voir Bulletin de l'ANAI n° 22 du 1^{er} juillet 2010

BRÈVE HISTOIRE DES HMONGS (*) ET DE LEURS CLANS

Au troisième siècle avant Jésus Christ le peuple hmong, parent du peuple mongol, vivait dans la région du lac Baïkal au nord de la Mongolie.

Par la suite il entama une lente progression vers le sud à travers les provinces chinoises, dans lesquelles il essayait de se fixer sans se mêler aux autochtones, ce qui lui valait l'hostilité de ceux-ci. Vaincu dans le Hebei, vaincu dans le Hunan, il trouva une relative stabilité

dans le Yunnan, où résident encore huit millions de Hmongs.

Au dix-neuvième siècle il essaima en Birmanie (région du Triangle d'Or), en Thaïlande, au Tonkin (province de Lao Cai), puis au Laos (plateau du Trân Ninh). Adversaire du Viêt Minh pour motifs ethnique et politique, de 1945 à 1975 il soutint la France puis les États-Unis. De Lao Cai le chef Châu Quang Lô anima une lutte acharnée sur les arrières

de Diên Biên Phu. Du Trân Ninh le Général Vang Pao mit une armée au service des Américains. En 1954 la France abandonna les Hmongs de Châu Quang Lô ; en 1975, France et États-Unis recueillirent ceux de Vang Pao réfugiés en Thaïlande.

L'histoire mouvementée de ce peuple s'explique en partie par sa culture clanique. Un clan est composé de la descendance masculine d'un ancêtre célèbre. Les mariages ne sont autorisés qu'entre certains clans.

Les douze premiers clans sont : Yang, Xiong, Vu, Vang, Thao, Moua, Lo, Ly, Hang, Her, Tcha et Khang. Mais aujourd'hui il existe vingt et un clans.

La jalousie entre chefs de clan oriente la politique. La France ayant distingué Moua Yong Kai au dix-neuvième siècle et Ly Foug en 1945, Lo Faydang se rallia au Japon, au Viêt Minh et au Pathet Lao. Le clan Lo permet aujourd'hui au gouvernement communiste laotien de prétendre qu'il ne persécute pas les Hmongs, alors que Ly Foug est mort en camp de déportation et Moua Toua Ther a subi les bombardements chimiques de l'aviation communiste.

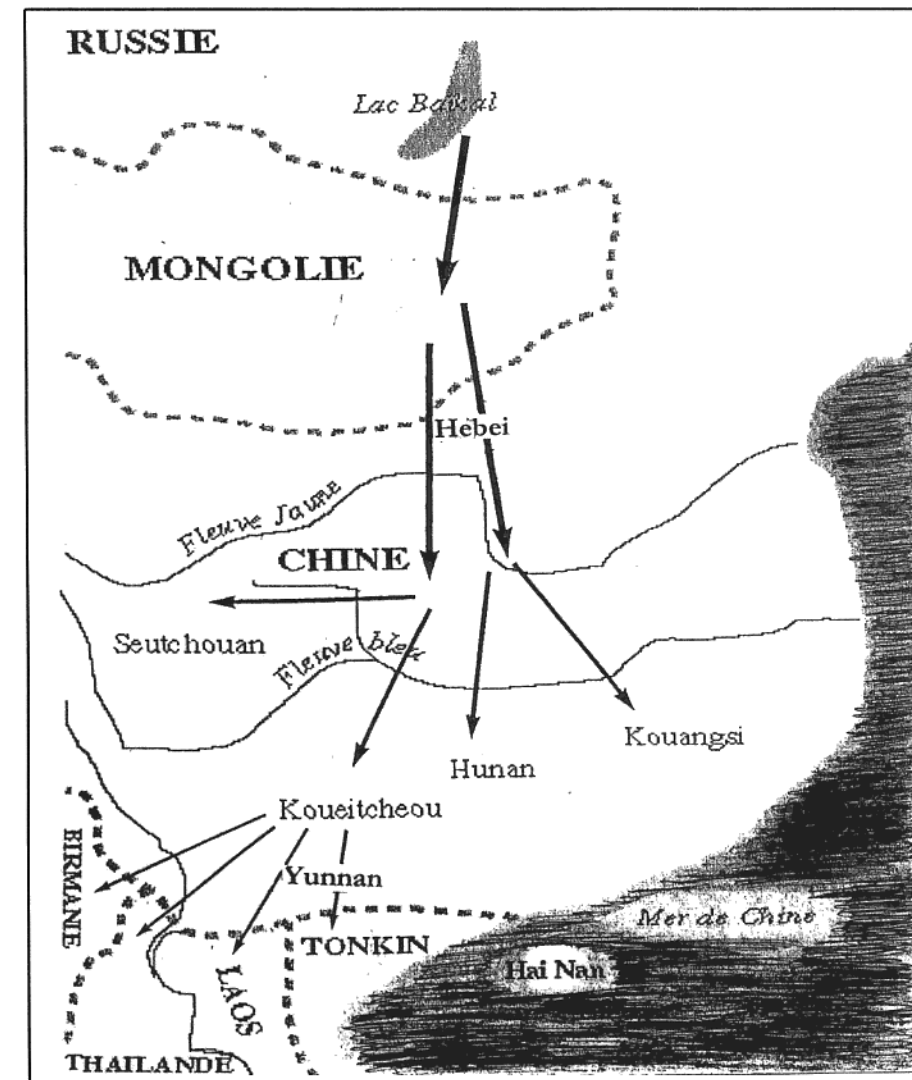
La réglementation des mariages entre certains clans a perturbé les premières années de séjour des réfugiés hmongs en Guyane et en Métropole. Dans les camps de Thaïlande l'Ambassade avait sélectionné les candidats qui avaient rendu service à la France ou qui parlaient un peu français. Mais quelques années plus tard les demandes de permutation affluaient pour incompatibilité de clans. Recruté après cette expérience, le second village de Guyane (Mana-Javouhey) ne posa pas les problèmes du premier (Cacao).

(*) Appelés Miaos en Chine et Méos au Tonkin.

(D'après M. Vang Yang et le Père Bertrais)

Les lecteurs désireux d'apporter des compléments à cette brève notice seront les bienvenus.

La longue marche des Hmongs



Dons aux œuvres

La loi de finances du 30 décembre 1999 et la loi du 1^{er} août 2003 relative aux associations d'intérêt général ouvrent aux versements reçus par celles-ci vocation à une réduction d'impôt.

La loi de programmation pour la cohésion sociale, article 127, du 18 janvier 2005 porte cette réduction à 66 % du montant des versements dans la limite de 20 % du revenu imposable.

L'instruction ministérielle du 4 octobre 1999 assimile les cotisations et certains abonnements aux dons éligibles à la réduction d'impôt.

L'arrêté ministériel du 25 octobre 2000 définit le modèle du reçu à délivrer par les associations aux donateurs. L'ANAI s'est dotée du programme informatique nécessaire à l'émission de ce reçu par le siège.

**BULLETIN
PROVISOIRE
D'ADHÉSION
2011**

NOM..... Prénom.....

Adresse.....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 27 euros, (cotisation : 26 euros, droit d'inscription : 1 euro), 15, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte.

« Paf ! » le bol vide de Six-Livres lui glissa des mains et, tombant sur un coin de brique, se fit une large ébréchure. Sept-Livres bondit, ramassa le bol, essaya de rajuster le morceau cassé, puis lançant un « Zut ! » sonore, d'une claque il renversa sa fille sur le sol. Six-Livres, couchée par terre, se mit à pleurer; la vieille Madame Neuf-Livres lui prit la main, l'aida à se relever, et l'entraîna en disant :

– Chaque génération est pire que la précédente !

La belle-sœur Huit-Livres-Une-Once senti aussi la colère lui monter, et elle dit tout haut :

– Belle-sœur Sept-Livres vous faites passer votre mauvaise humeur sur un innocent...

Monsieur Tchao avait assisté à la scène en souriant mais lorsqu'il entendit la belle-sœur Huit-Livres-Une-Once dire que « Le grand mandarin du Yamen n'avait pas encore fait de proclamation », il se sentit fort mécontent. A ce moment il s'était déjà éloigné de la table, mais il reprit :

– Faire passer sa mauvaise humeur sur un innocent, à quoi cela avance-t-il ? Les troupes impériales vont arriver bientôt. Savez-vous que c'est le Maréchal Tchang qui commande la garde de l'Empereur ? Le Maréchal Tchang est le descendant de Tchang Yi-tech (6), il a une lance de dix-huit pieds de long et sa valeur peut mettre en fuite dix mille braves. Qui peut se mesurer avec lui ?

Ses mains semblèrent se refermer sur quelque lance invisible, et avançant précipitamment sur la belle-sœur Huit-Livres-Une-Once, il dit :

– Vous sentez-vous de taille à lutter avec lui ?

La belle-sœur Huit-Livres-Une-Once, son enfant dans les bras, était toute tremblante de colère, mais en voyant Monsieur Tchao-le-septième se précipiter sur elle les yeux fixes, le visage huileux et moite, elle fut prise de frayeur, et sans répondre, elle s'en alla. Monsieur Tchao se retira sitôt après. Les assistants, tout en blâmant la belle-sœur Huit-Livres-Une-Once de se mêler de ce qui ne la regardait pas, s'écartèrent pour laisser passer Monsieur Tchao. Les quelques villageois qui avaient eu leur natte coupée et qui étaient en train de la laisser repousser, se cachèrent en hâte derrière les autres pour ne pas être vus, mais Monsieur le-septième ne fit pas d'inspection; il passa au milieu de la foule, prit le tournant qui mène sous les arbres à suif, répéta encore une fois « Vous sentez-vous de taille à lutter contre lui ? » puis, montant sur la planche qui servait de pont, il s'en fut.

Les villageois restèrent cloués sur place, et après réflexion chacun se dit qu'il n'était vraiment pas de taille à affronter un Tchang Yi-tech. Tout le monde conclut que Sept-Livres n'aurait pas dû, lorsqu'il racontait les nouvelles entendues à la ville, prendre cet air orgueilleux qu'il gardait en fumant sa longue pipe. Repensant à cela, les villageois éprouvèrent un certain plaisir à se dire qu'il avait commis un délit contre la loi. Ils auraient bien voulu faire quelques commentaires à ce sujet, mais ils ne trouvèrent rien à dire. Une légion de moustiques passa sur leurs tors nus et tout en bourdonnant se précipita en masse sous les arbres à suif. Alors les paysans se dispersèrent, chacun rentra chez soi, ferma sa porte et se mit au lit. La belle-sœur Sept-Livres tout en grommelant rangea la vaisselle, rentra la table et les tabourets, puis, tirant sa porte, elle se coucha.

Sept-Livres rapporta le bol ébréché dans la maison, puis, s'asseyant sur le seuil, il se mit à fumer. Il était si triste qu'il en oublia de tirer sur sa pipe à bout d'ivoire et dans le fourneau de cuivre blanc de la pipe en bambou moucheté de six pieds de long le tabac rougi s'éteignit tout doucement. En son for intérieur la situation lui semblait très inquiétante; il pensa qu'il devrait dresser des plans, chercher quelque moyen de s'en tirer, mais tout restait vague dans son esprit et il n'arrivait pas à mettre de l'ordre dans ses pensées;

« La natte, où est la natte ? Une lance de dix-huit pieds. Chaque génération est pire que la précédente ! L'Empereur est remonté sur le trône. Il faut porter le bol ébréché à la ville pour y faire mettre des agrafes. Qui est de taille à l'affronter ? Ils sont inscrits un à un dans les livres. Zut ! »...

Le lendemain matin Sept-Livres se rendit pourtant au bourg des Lou, d'où il partit pour la ville. Il revint au bourg en fin d'après-midi et le soir rentra au village, tenant à la main sa longue pipe en bambou moucheté et le bol. Au repas du soir, il dit à la vieille Madame Neuf-Livres qu'il avait fait réparer le bol à la ville et qu'il avait fallu mettre seize agrafes, tant l'ébréchure était grande. Comme chaque agrafe coûtait trois sapèques, cette réparation revenait à quarante-huit sapèques.

La veille Madame Neuf-Livres dit très mécontente :

– Chaque génération est pire que la précédente.

Trois sapèques une agrafe ! Est-ce que l'agrafe coûtait trois sapèques autrefois ? Les agrafes d'autrefois... J'ai vécu soixante-dix-neuf ans...

Sept-Livres continua à se rendre tous les jours à la ville comme par le passé, mais

une ombre planait sur sa famille. Les villageois l'évitaient et ne venaient plus lui demander les nouvelles de la ville. Sa femme était toujours en colère et l'appelait souvent : « Scélérat ! ».

Une dizaine de jours plus tard, Sept-Livres en rentrant à la maison trouva sa femme de très bonne humeur; elle lui demanda :

– Qu'as-tu appris à la ville ?

– Rien de nouveau.

– Est-ce que l'Empereur est remonté sur le trône ?

– Je ne l'ai pas entendu dire.

– Les hommes de la taverne Hsien Heng n'ont rien dit ?

– Ils n'ont rien dit.

– Je suis sûre que l'Empereur n'est pas remonté sur le trône. Je suis passée devant la taverne de Monsieur Tchao-le-septième, aujourd'hui. J'ai vu qu'il était assis à lire ses livres, sa natte roulée sur le crâne, et il ne portait plus sa robe longue.

– Ne crois-tu pas que l'Empereur n'est pas remonté sur le trône ?

– Je le crois, l'Empereur n'est pas remonté sur le trône.

Le Sept-Livres d'aujourd'hui est redevenu un homme respecté et bien traité par sa femme et par tous les habitants du village. L'été il soupe avec sa famille sur l'aire qui se trouve devant leur maison et tous ceux qui le voient le saluent en souriant.

La vieille Madame Neuf-Livres a fêté ses quatre-vingts ans depuis longtemps; elle est toujours d'aussi mauvaise humeur et aussi resplendissante de santé qu'auparavant.

Les deux petits chignons de Six-Livres se sont changés en une grosse natte et, bien qu'on lui ait bandé les pieds dernièrement, elle aide sa mère dans le travail; le bol à seize agrafes à la main, elle va et vient sur l'aire en boitillant.

Lou Sin

« Nouvelles Choiesies »

(Éditions en Langues Étrangères – Pékin 1956)

(1) Arbre à suif. Des graines qui se trouvent dans ses fruits on extrait un suif végétal qui sert à faire du savon et des chandelles.

(2) Ecrivain de la dynastie des Mings, commenta de nombreux ouvrages historiques et autres.

(3) Personnages historiques de l'époque des Trois Royaumes. Houang Tchong et Mao Tchao sont deux d'entre eux.

(4) Un des cinq « généraux tigres »

(5) La révolution des Taïpings (1851-1864)

(6) Un autre « général tigre ». M. Tchao-le-septième prêta au Maréchal Tchang sa bravoure et sa lance de dix-huit pieds.

UN PETIT INCIDENT À PÉKIN

C'était pendant l'hiver 1917. Le vent du nord soufflait avec rage, mais parce qu'il me fallait travailler pour vivre, de grand matin je me trouvais déjà dans la rue. Dehors, il n'y avait presque personne et j'eus beaucoup de mal à louer un pousse pour aller à la porte S. Peu après, le vent du nord s'apaisa un peu; il avait balayé la poussière, et la route s'allongeait très propre et très blanche. Le tireur de pousse se mit à courir très rapidement. Nous approchions de la porte S lorsque quelqu'un s'accrocha tout à coup dans le brancard du pousse, et s'affaissa tout doucement sur le sol.

C'était une femme aux cheveux gris et aux vêtements en haillons. Elle avait brusquement quitté le trottoir, se dirigeant droit sur le pousse. Le tireur s'était écarté pour la laisser passer, mais son vieux gilet ouaté étant déboutonné, un coup de brise le souleva, et l'accrocha au brancard. Heureusement, le tireur avait déjà ralenti son allure, autrement elle aurait pu être culbutée et blessée grièvement.

Comme elle ne se relevait pas, le tireur s'arrêta. J'étais sûr que cette vieille n'était pas blessée et, comme il n'y avait pas de témoins, j'en voulus à mon tireur de se mêler de cette affaire: il allait s'attirer des ennuis, et me mettre en retard !

Je lui dis donc :

– Elle n'a rien, continuez votre chemin !

Le tireur ne prêta pas attention à mes paroles – ou peut-être ne les entendit-il pas. Posant les brancards, il aida la vieille femme à se relever tout doucement et, la soutenant par le bras, il lui demanda :

– Comment ça va-t-il ?

– Je me suis fait bien mal.

Je pensais: je t'ai vue t'affaïsser tout doucement, comment pourrais-tu avoir tant de mal ? Tu fais semblant, c'est odieux ! Et toi, tireur de pousse, tu avais bien besoin de te mettre dans cette affaire, si tu as des ennuis, c'est que tu l'auras bien voulu; maintenant, débrouille-toi !

En entendant les paroles de la vieille, le tireur n'hésita pas; lui donnant le bras, il l'emmena à pas lents. Etonné, je regardai dans la direction où ils se dirigeaient, et je vis un poste de police. A cause du grand vent, il n'y avait personne à l'extérieur. Le tireur, soutenant la vieille femme, se dirigea vers la grande porte.

A cet instant, je ressentis une impression étrange; l'image du dos poussiéreux du tireur se mit soudain à grandir; plus il s'éloignait plus son image grandissait, si bien qu'il me fallut bientôt lever la tête pour le voir. De plus, il exerçait sur moi comme une pression menaçante, qui écrasait graduellement le petit « Moi » qui se cachait dans ma robe de fourrure.

Ma vie s'était comme arrêtée. Je restai assis, sans mouvement, sans pensée; ce n'est qu'en voyant un policier sortir du poste, que je descendis de mon pousse.

Le policier s'approcha :

– Trouvez-vous un autre pousse, celui-ci ne peut plus vous tirer.

Sans réfléchir, je tirai une grosse poignée de sous de la poche de mon manteau et les remis au policier en disant :

– Veuillez lui remettre ceci.

Le vent était tout à fait tombé et la rue était très silencieuse. Tout en marchant, je réfléchissais, mais j'avais presque peur de penser à moi. Laisant de côté les événements qui avaient précédé, je me demandais quelle signification j'avais voulu donner à cette grosse poignée de sous. Était-ce une récompense ? Était-je digne de juger ce tireur de pousse ? Je n'arrivais pas à me donner une réponse satisfaisante.

Je repense souvent à cet incident. Il me donne le courage de faire de fréquents retours sur moi-même, même lorsque ces examens s'avèrent douloureux. Des affaires politiques et militaires de ces dernières années, je ne me souviens pas plus que des classiques étudiés dans mon enfance; mais ce petit incident me repasse souvent devant les yeux. Je le vois plus clairement qu'au moment même où il est survenu et il m'apprend à avoir honte de moi-même, me presse de m'amender et fait grandir en moi le courage et l'espérance.


Lou Sin

« Nouvelles Choiesies »

(Éditions en Langues Étrangères – Pékin 1956)

Le site de l'A.N.A.I. est en service.

<http://www.anai-asso.org>

					
A.N.A.I. : Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois					
France / Indochine : Histoire et Mémoire					
L'A.N.A.I.	L'INDOCHINE	LE TEMPS DES MISSIONS ET DE LA CONQUETE	LE TEMPS DE LA PAIX L'OEUVRE DE LA FRANCE	LE TEMPS DE LA GUERRE	LIEUX DE MEMOIRE

Nous lançons un appel à tous ceux qui pourraient enrichir le site en envoyant au siège (15 rue de Richelieu, 75001 Paris) des articles sur l'œuvre de la France en Indochine (santé, instruction publique, voies de communication, développement rural, etc.). Les photos jointes devront être libres de tout droit et, si elles ont été scannées, de bonne qualité. Éventuellement, les photos seront renvoyées à l'expéditeur sur demande, après utilisation.

L'OFFENSIVE DU TÊT 1968 ET LES MASSACRES DE HUÛ

Près d'un demi-siècle après l'attaque par les Viêt Cong des villes du Vietnam du Sud à l'occasion du Nouvel An lunaire 1968, il faut dire la vérité sur cet événement important de la guerre du Vietnam (1960-1975). Il a provoqué, en effet, un virage dans la politique des États-Unis. Il appelle également l'attention sur le rôle joué par les médias et sur les crimes de guerre commis pendant son déroulement.

À la fin de l'année 2010 est paru un nouveau livre « This times we win: revisiting the Têt offensive » de James Robbins, analyste politique de la revue Washington Times, qui s'est appuyé sur des documents internes de la guérilla Viêt Cong. Contrairement aux affirmations de la presse américaine de l'époque, l'offensive générale du Nouvel An Mậu Thân a affaibli les forces Viêt Cong jusqu'au bord de l'effondrement et fait subir à leurs infrastructures au Sud Vietnam de graves dommages. Du côté de l'armée communiste du Nord Vietnam, on a noté une perte de moral due à l'éloignement, les troupes s'épuisant bien avant que les renforts puissent leur être envoyés par la piste Hồ Chí Minh.

L'offensive générale n'avait pas pour objectif de s'emparer durablement des provinces et des villes du sud; le projet était de contrôler provisoirement des positions de base et de prendre la tête d'un soulèvement populaire. Mais aucun de ces objectifs ne fut atteint. Les Viêt Cong furent repoussés presque partout; la population ne se souleva pas mais au contraire alla se réfugier du côté nationaliste.

Robbins a démontré dans le détail que ces événements ne constituaient pas une attaque imprévisible comme la presse américaine a pu l'affirmer. Il n'y a pas eu d'échec du service de renseignements. Le plan d'attaque des Viêt Cong était tombé entre les mains du Sud Vietnam et des Américains depuis longtemps. Grâce aux informations fournies par des militaires de haut rang ralliés au Sud et par des Viêt Cong déserteurs, le Sud Vietnam avait été mis en alerte et s'était préparé. Sur environ 84 000 combattants Viêt Cong plus de la moitié (45 000) perdirent la vie.



Truong Nhu Tang avait déjà noté dans son journal que la bataille du Nouvel An Mậu Thân avait occasionné de très lourdes pertes dans les effectifs Viêt Cong et qu'il était paradoxal qu'une telle défaite ait été « présentée, dans notre propagande, comme une glorieuse victoire ». Robbins estime que le Président Johnson, à cette époque, au lieu de poursuivre la contre-offensive et d'écraser les VC, s'était conformé à sa politique de guerre limitée et de progression graduelle. Il avait ainsi donné à son adversaire le temps de reconstituer ses forces. Ce n'est que plusieurs années plus tard, dans la dernière période de la guerre, lors de l'enlèvement des Américains, que le président Nixon donna l'ordre de bombardier l'ensemble du Nord Vietnam sous le prétexte de délivrer les prisonniers américains.

Selon Robbins, peu de gens savent qu'après la bataille plusieurs personnalités favorables à la paix, à Hanoï, ont voulu abandonner la partie et que des pourparlers avaient été ouvertement engagés. Cependant les partisans de la guerre, Vo Nguyễn Giap à leur tête, avaient pris le dessus et intensifié l'invasion du Sud Vietnam.

En ce qui concerne les États-Unis, Robbins conclut en disant que le manque de résolution a été le talon d'Achille du géant américain et l'a conduit à perdre une guerre que les militaires des États-Unis et du Sud Vietnam avaient déjà gagnée à plusieurs reprises sur le champ de bataille. L'au-

teur insiste aussi sur le rôle du mouvement antimilitariste aux États-Unis et sur la trahison de la presse occidentale pendant la guerre.

À cette époque, aux États-Unis, le courant principal d'informations sur le Sud Vietnam, en tête duquel se tenait Cronkite, décrivait le théâtre des opérations en donnant l'avantage à l'ennemi, quelle que soit la réalité. Robbins conclut en citant les propos d'un soldat américain: « Les Viêt Cong n'ont pas réussi à nous battre; ce sont le New York Times et la CBS-TV qui y sont parvenus ».

La revue « Vietnam » de février 2011 contient trois articles sur l'offensive générale. Deux de ces articles signés de Don North et de Wilburn Meador parlent de l'attaque et de la libération de l'ambassade américaine à Saïgon. Le troisième traite de ce qui s'est passé à Huê. Son auteur, James Willbanks, fournit de nombreux détails de première importance sur la bataille qui s'est prolongée plus d'un mois ainsi que sur les massacres de civils à Huê. James Willbanks est un ancien combattant au Vietnam, qui a écrit de nombreux livres parmi lesquels « The Têt offensive: A concise history and abandoning Vietnam ». Il est aujourd'hui directeur de la section militaire de l'école de commandement et d'état-major de l'infanterie américaine.

La contre-offensive pour la libération de Huê a débuté le 31 janvier 1968 et s'est achevée le 2 mars 1968. Du côté des forces de la République du Vietnam, 384 militaires ont perdu la vie, 800 ont été blessés et 30 ont disparu. Du côté des marines américains, 147 sont morts. Chez les fantassins américains, il y a eu 74 morts et 507 blessés. Du côté communiste, les pertes rapportées ont été de 5 000 morts à Huê et de 3 000 morts dans les régions avoisinantes. Les engagements ont provoqué la destruction d'environ 40 % des habitations de Huê, laissant sans domicile 116 000 habitants, tandis que 5 800 civils ont été tués ou ont disparu.

Le sort des personnes disparues et leur nombre ont été peu à peu connus.

En 1968, 1 200 cadavres ont été découverts dans dix-huit fosses communes où ils avaient été enfouis à la hâte. Durant les sept premiers mois de l'année 1969, un deuxième groupe de fosses collectives a été découvert. Au mois de septembre, grâce aux indications de trois militaires Viêt Cong ralliés, 300 cadavres ont été exhumés à Khe Da Mai. Enfin, au mois de novembre, une quatrième grande fosse collective a été trouvée près de la commune de Luong Vien, à environ 15 km à l'ouest de Huê. Au total, près de 2 800 cadavres ont été découverts.

Au début ces informations concernant les massacres collectifs n'ont guère reçu d'écho dans la presse américaine. Les journaux les considéraient comme peu dignes de foi et ne prêtaient attention qu'aux batailles sanglantes et aux destructions dans la cité impériale. Il a fallu attendre l'excavation des fosses collectives pour que débutent les enquêtes permettant de connaître la vérité.

En 1970, Douglas Pike, analyste du service d'information des États-Unis, publia un rapport intitulé: « La stratégie de la terreur des Viêt Cong ». Il y écrivait qu'au moins la moitié des cadavres exhumés à Huê portaient sur eux les preuves évidentes d'un assassinat sauvage: bras liés derrière le dos, bouche bâillonnée, corps contorsionné sans aucune blessure (ce qui indiquait qu'ils avaient été enterrés vivants...) Douglas Pike concluait que ces massacres avaient été accomplis par des militaires Viêt Cong de la région.

Willbanks mentionne l'ouvrage intitulé « Têt! » du journaliste Don Oberdorfer, paru en 1971. On y trouve le récit des témoins de la période où les Viêt Cong ont contrôlé la ville de Huê. Trois docteurs allemands, Raimund Discher, Aloïs Altekoster, Horst Gunter Krainick celui-ci avec son épouse, tous enseignants à la faculté de médecine, étrangers sans aucune relation avec la politique, ont été arrêtés et emmenés par les Viêt Cong. Leurs corps ont été retrouvés dans un puisard. Il en a été de même pour deux prêtres français, le père Urbain et le père Guy. Des témoins les ont vus arrêtés et emmenés. Le cadavre du père Urbain a été retrouvé, mains et pieds liés, enterré vivant. Celui du père Guy avait une balle dans la nuque et se trouvait au même endroit à côté de 18 autres cadavres (1). Selon des témoins, le père Buu Dong, prêtre

qui exerçait son ministère pastoral dans les deux camps (nationaliste et viêt cong) et avait même un portrait de Hồ Chí Minh dans sa chambre, lui aussi, a été emmené. Son corps a été retrouvé vingt-deux mois plus tard dans une fosse avec les cadavres de 300 autres victimes.

Dans la liste de ces « réactionnaires », il y avait même un manœuvre, travaillant au bureau d'information du gouvernement. Il s'appelait Phan Van Tuong. Lorsque les Viêt Cong sont venus chez lui pour l'arrêter, il avait avec lui son fils de cinq ans, une fille de trois ans et deux neveux. Les Viêt Cong les ont tous abattus. Leurs corps ont été jetés dans la rue pour que leurs proches puissent les voir.

Cinq jours après avoir pris Huê, les Viêt Cong arrivaient à l'église de Phu Cam. Ils y rassemblèrent environ 400 hommes, adultes et jeunes gens. Un certain nombre d'entre eux avaient leur nom sur la liste des ennemis. Certains étaient en âge du service militaire et d'autres avaient pour seul crime leur apparence prospère. Ils ont été conduits vers le sud. Les corps de ces personnes ont été retrouvés plus tard dans des fosses communes à Khe Dai Mai.

Willbanks a pris soin de citer les documents Viêt Cong ainsi que les publications des auteurs américains et occidentaux qui ont justifié les crimes des Viêt Cong à Huê, réduisant les chiffres des victimes et même rejetant la faute sur l'aviation américaine dont les bombardements auraient entraîné la mort des civils. La faute a aussi été rejetée sur les autorités saïgonnaises qui auraient inventé ces massacres à des fins de guerre psychologique. On peut trouver de telles allégations dans le journal du colonel Viêt Cong, Bui Tin, « Tu Thu Dên Ban », paru en 2002. L'auteur reconnaît que des exécutions capitales de civils ont eu lieu à Huê. Il explique que plus de 10 000 personnes ont été arrêtées. Les plus importantes ont été conduites au nord. Lorsque les marines américains ont contre-attaqué pour reprendre la ville, les militaires communistes ont reçu l'ordre de se replier et d'emmener les prisonniers avec eux. Selon Bui Tin, dans la confusion de la retraite militaire, certains commandants de compagnie et de bataillon auraient fait exécuter les prisonniers afin de garantir leur sécurité.

Quant aux historiens du parti communiste vietnamien, ils ont écrit que les cadres Viêt Cong ont recherché et

arrêté des criminels, des membres de l'armée, des fonctionnaires du pouvoir fantoche de la République du Vietnam. Les mêmes historiens ajoutent que de nombreux groupes de criminels et de réactionnaires... ont été éliminés. Des centaines d'individus « ayant contracté une dette de sang ont été exécutés ».

Après avoir nié pendant un temps qu'il y ait eu des massacres de milliers de civils à Huê, les communistes vietnamiens ont été forcés de reconnaître leurs fautes devant les témoignages manifestes et irréfutables. Les « crimes » que les Viêt Cong attribuent à leurs victimes (à savoir d'être des criminels, des membres de l'armée, des fonctionnaires du pouvoir fantoche, des réactionnaires, des individus portant une dette de sang...) ne sont en réalité que des motivations politiques. Selon la définition de la Cour pénale internationale, les massacres de Huê sont des crimes de guerre contre l'humanité. Ils permettent de poursuivre en justice les plus hauts dirigeants comme les exécuteurs et leurs complices. Beaucoup des auteurs de crimes de ce genre dans le monde ont été arrêtés, poursuivis en justice et condamnés par la Cour pénale internationale.

C'est sans doute pour cela qu'un certain nombre d'individus impliqués dans les massacres de Huê ont cherché à nier leur faute. C'est le cas de Hoàng Phu Ngoc Tuong, Nguyễn Dac Xuân, Pham Thi Xuân Quê, que l'écrivain Nguyễn Van Luc a mentionnés dans un article récent. De nombreux témoignages font apparaître qu'ils étaient présents à Huê et qu'ils ont joué le rôle de complices (dénonciateurs et guides) dans la recherche et l'assassinat des professeurs de l'université de Huê.

J'ai sollicité l'opinion du professeur Nguyễn The Anh, recteur de l'université de Huê au moment des événements. Il avait échappé à la mort parce qu'il habitait sur la rive droite de la Rivière des Parfums. Plus tard, on lui a rapporté que des hauts-parleurs placés sur la rive gauche (contrôlée par les Viêt Cong de la région) avaient prié le recteur « de venir se présenter ». Les personnes placées à la tête du comité populaire étaient Lê Van Hao, professeur à la faculté de lettres, et un groupe d'étudiants de l'université, les frères Hoang Phu Ngoc Tuong, Hoàng Phu Ngoc Phan, Nguyễn Dac Xuân... Un mois plus tard, c'est le professeur Nguyễn The Anh qui identifia les dépouilles des

trois médecins allemands. Ses révélations concordent avec le récit de James Willbanks : le quatrième régiment des forces régulières communistes du Nord Viêt Nam s'est emparé de la région au sud de la Rivière des Parfums (rive droite), à l'exception du quartier MACV, dès l'aube du 31 janvier 1968 (2).

D'après **Son Tun**
(Viêt Nam Infos, 2011)

(1) Les deux prêtres français retrouvés dans les charniers de Huê, le père Urbain David et le père Guy Dupont de Compiègne, religieux bénédictins, se trouvaient au monastère de Thiên An au moment des événements.

Le 25 février 1968, à la suite de forts bombardements visant le monastère, la communauté bénédictine de Thiên An reçut l'ordre de son supérieur de se disperser. Les moines partirent en plusieurs groupes ; les deux religieux français, le père Urbain David et le père Guy Dupont de Compiègne, disparurent. Leurs corps furent retrouvés plus d'un mois après.

Par ailleurs, le 13 février 1968, deux prêtres français de la société des missions étrangères de Paris, travaillant dans la région de Huê depuis de nombreuses années, ont été tués par balles dans la rue sur le territoire de la paroisse de Phu Cam. Il s'agissait du Père Pierre Poncet et du Père Marie-Georges Cressonnier. Ils avaient essayé de rendre visite à un couvent de religieuses et revenaient à leur domicile, près de l'usine électrique de Huê. Leurs agresseurs, cachés dans un fourré, les ont abattus d'une rafale de

mitraillette. Un certain nombre de témoignages ont été recueillis dans le livre : « Pierre Poncet, missionnaire au Viêt Nam (1932-1968) ».

(2) NDLR – L'auteur tient à préciser que l'armée du Nord Viêt Nam a occupé une partie de la rive droite de la Rivière des Parfums, tandis que la rive gauche puis, plus tard, la banlieue catholique de Phu Cam au sud-ouest étaient investies par les Viêt Cong locaux.

Mais il ne signale pas les difficultés du lancement de l'opération ; en choisissant d'attaquer le jour du Têt, les dirigeants de Hanoï avaient oublié que le Sud Viêt Nam fêtait le Têt vingt-quatre heures plus tard que le Nord Viêt Nam, aligné sur la Chine.

Le périple indo-chinois du 1^{er} Bataillon Thaï

Éprouvé par les combats de Nghia Lo, le 1^{er} Bataillon Thaï n'a pas été envoyé à Diên Biên Phu. Lors de l'évacuation du Tonkin en 1954 il a été transféré au Sud Viêt Nam, dans la province de Biên Hoa, pour constituer le 3^e Bataillon du nouveau 19^e Régiment Mixte d'Infanterie Coloniale. Puis, en 1955, il a été affecté à la Base Aérienne de Seno, près de Savannakhet au Laos, avant d'être dissous à la fermeture de cette base.

A chaque étape les familles des militaires avaient été transportées par l'armée. La disparition de la dernière enclave française en Indochine les incita à rentrer au Pays Thaï. Mais, n'osant pas franchir la frontière du Nord-Viêt Nam communiste, les démobilisés s'installèrent au Nord-Laos entre Vientiane et Luang Prabang et se firent naturaliser laotiens.

Un infatigable voyageur français a retrouvé soixante-dix survivants en 2010 et s'emploie activement à améliorer leur situation sur le plan administratif (retraites du combattant, pensions d'invalidité) en liaison avec le Consulat de Vientiane et l'ONAC de Marseille. Il souhaite aider financièrement trente-cinq veuves et fait appel aux donateurs.

Voici ses coordonnées :

M. Hervé PIGNEL-DUPONT, 11 rue de la Foire, 30400 Villeneuve-lez-Avignon,

Téléphone : 04 90 25 51 09 / 06 25 06 04 56

Site : www.vivelalegion.com – Courriel : herve.pigneldupont@wanadoo.fr

L'ANAI peut servir d'intermédiaire et émettre des reçus fiscaux.

Danièle et Denis SABATIER

membres de l'ANAI

Vous convient au

Restaurant gastronomique thaï

« Voyage au Siam »

60 rue St-Maur 75011 Paris

(Métro St-Maur ou St-Ambroise)

Tél. 01 47 00 46 87

Ouvert tous les jours

sauf samedi midi et dimanche toute la journée.

Librairie

Michèle DHENNEQUIN

membre de l'ANAI

LIVRES et DOCUMENTS
ANCIENS ou ÉPUIÉS
sur l'INDOCHINE

76, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

Tél. 04 42 22 18 53 - Fax 01 45 44 08 79

ACHAT

VENTE

COURRIER DES LECTEURS

• **Du Général Pierre CAUBEL, 9 impasse Le Verger, 95620 Parmain :**

« Devoir de mémoire », le terme revient dans les propos de notre époque. Vœu pieu pourtant si souvent oublié.

C'est ainsi qu'avec beaucoup de tristesse je constate que « La Guerre d'Indochine » s'efface aujourd'hui de la mémoire collective de notre pays. Mes propres petits-enfants ont davantage entendu parler de la guerre du Viêt Nam, si solidement ancrée dans l'âme de nos amis américains. Et si parfois on évoque devant eux l'Indochine, c'est le plus souvent pour stigmatiser une présence coloniale en effaçant, bien sûr, tous les apports de cette présence : routes, voies ferrées, ports ou Institut Pasteur.

• **De M. BUI XUAN QUANG, 240 rue de Tolbiac, 75013 Paris :**

Je vous remercie de m'avoir invité à la conférence de l'ANAI sur les prisonniers français à la fin de la « guerre d'Indochine ». L'ambiance de votre réunion m'a beaucoup frappé. Dignité (envers « l'ennemi »), générosité (envers les compatriotes qui vous ont fait du mal) et une grande santé (56 ans après Diên Biên Phu !)

Faudrait-il, peut-être, être soldat français pour se tenir droit devant l'adversaire impitoyable qu'est le temps ?

• **De M. TIAO PHOUANGSAVATH, 23 rue Charles Fourier, 75013 Paris :**

Je voudrais au nom des Français d'origine lao en France exprimer nos sincères remerciements à Mme Lê Quan d'avoir bien voulu consacrer une bonne partie du Bulletin n° 25 à la situation de nos compatriotes au Laos, qui essayent de survivre dans la pauvreté et l'oppression sous le régime totalitaire depuis plus de trente-cinq ans. Pour une fois, l'opinion publique française est tenue au courant du désespoir du peuple lao grâce au courage et à la bienveillance de l'ANAI.

• **De M. Christian LARNAUDIE DE FERRAND, 7 rue des Dardanelles, 75017 Paris :**

Mes félicitations pour votre action. J'oserai dire mon admiration.

• **De Mme Ghislaine BODON, 9 rue des Ramines, 18220 Les Aix d'Angillon :**

Fille du Sergent-Chef Guy Martin du 8^e Choc mort à Diên Biên Phu le 27 avril 1954 à l'âge de 28 ans, je vous remercie pour tout ce que vous faites afin que tous ces hommes ne soient pas oubliés.

Ce devoir de mémoire est très important pour leurs descendants même si comme moi ils étaient très jeunes (je n'avais que 2 ans).

BIBLIOGRAPHIE

Service Historique de la Défense – Les enseignements de la guerre d'Indochine (1945-1954) – Château de Vincennes, 2011.

Après les accords de Genève (20 juillet 1954), le Général Ely, commandant en chef, a demandé à tous les officiers du corps expéditionnaire de rendre compte des situations imprévues qu'ils avaient connues et des conclusions qu'ils en avaient tirées. 1 500 rapports ont été reçus et classés par l'État-Major interarmées de Saïgon, qui a publié en juillet 1955 deux gros volumes d'enseignements.

Ce sont ces ouvrages fort intéressants que le Service Historique de la Défense a entrepris de rééditer dans une présentation avenante. Le premier tome (400 pages 20x26 cm, 26 euros) vient de paraître.

A noter par exemple : « Le Viêt, lui, était renseigné », « L'offensive est plus facile que la défensive », « En forêt on n'encercle rien », « Les unités supplétives ont donné satisfaction. Leur nombre a été fort réduit, malheureusement, par suite de la défiance de trop d'officiers réguliers ».

Paul CARAT – Pris en otage par les Viêt Cong – Éditions du Peuple Libre, 2 rue Émile Augier, 26000 Valence, 2011.

L'auteur, prêtre des Missions Étrangères de Paris, missionnaire au Viêt Nam de 1953 à 1975, raconte sa captivité sur les Plateaux Montagnards en 1972, lors de l'offensive communiste sur Kontum. La mainmise progressive des cadres communistes sur la population de ses anciennes paroisses est bien décrite.

Colonel Claude IRLINGER – De notre Indochine à leur Viêt Nam – Chez l'auteur, 132 rue Gustave Eiffel, 21000 Dijon, 2011, 2011 – 25 euros.

Petit manuel de 140 pages qui raconte l'histoire de l'Indochine et la situation actuelle du Viêt Nam, vécue sur place par l'auteur. « Il suffit de revenir au Viêt Nam pour ressentir l'affection et la reconnaissance de ce peuple vietnamien envers les Français ».

AVIS DE RECHERCHE

M. Jacques WARRYN, 4 rue Frédéric Mistral, 64000 Pau, recherche M. LECOUVREUR, jeune homme qu'il a trouvé grièvement blessé à côté de ses parents égorgés par le Viêt Minh rue Gambetta à Hanoï dans la nuit du 19 au 20 décembre 1946.

M. Roger DUMON, 9 route de Watten, 62910 Serques, recherche toute personne ayant connu son cousin, l'Adjudant-Chef Émile DUMON, mort le 17 février 1954 sur la base aérienne de Tourane.

Mme Marcelle HAAS-LAUBER, 58 rue de la Cosarde, 94240 L'Hay les Roses, recherche M. Claude CHOMEZ, né en 1928, rentré d'Indochine sur le Skaugun en 1953.

M. Marcel RIVIÈRE-REIDENBACH, Les Canabières, 12410 Salles-Curan, recherche toute personne ayant séjourné dans la ville de Nam Dinh de 1947 à 1950.

M. Alain LE NER, 24 rue du Clos du Roi, 89100 Sens, recherche le Capitaine Watson qui assista à la messe de Noël 1946 à Savannakhet.

SECTION DE L'AIN
Président: M. Maurice CHARPENTIER
414, rue de Gotraz
01 300 BRENS

Notre ami Maurice Miraillet est mort le 6 mai. Avec le drapeau de la section, nous avons accompagné sa famille lors de ses obsèques.

SECTION D'ALSACE
Président:
M. Jean-Pierre KELLNER
10, rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM

Notre assemblée générale s'est tenue le 18 février; les participants et les pouvoirs ont donné un résultat supérieur à 66 %. Le Président Kellner présente le rapport d'activités de l'année écoulée, qui est approuvé.

Le porte-drapeau Gérard Baumgarten a été honoré par la FNAM qui lui a remis un diplôme d'honneur. Il reste que la majorité des membres de l'ANAI s'interroge sur le « bénéfice » que la FNAM peut apporter à la section Alsace. Ce n'est pas évident et les frais sont importants.

L'assemblée clôture ses travaux à 12h30 et les participants restent dans les locaux du cercle mixte de garnison pour un repas convivial

Le monument a été mis en place dans la dernière semaine du mois d'avril. La Ville s'est chargée des travaux. Le bilan 2010 fait apparaître une perte équivalente au don à l'association créée spécialement pour le monument. L'ANAI-Alsace sera propriétaire du monument pendant deux ans et transmettra propriété et entretien à la Ville. L'inauguration officielle a eu lieu le 8 juin au cours d'une grande cérémonie.

SECTION DE L'AUBE
Président: Commandant Guy LETROUIT
17, rue Jules-Ferry
10400 NOGENT-SUR-SEINE

4 avril: Troyes, cérémonie de prise de fonctions de M. Christophe Bay, Préfet de l'Aube. Louis Cheval représentait l'ANAI.

7 mai: Troyes, les anciens et amis de l'Indochine ont rendu hommage aux combattants de Diên Biên Phu, morts pour la France.

8 mai: Troyes, cérémonies commémoratives de l'armistice de 1945. Les membres de l'ANAI étaient nombreux à participer à ces cérémonies.

SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Président :
M. Henri GARRIC
422, avenue Jean-Paul Coste
13100 AIX-EN-PROVENCE

La Section a tenu son assemblée générale le 3 avril à la Maison du Combattant d'Aix en Provence. Nous avons observé une minute de silence à la mémoire des morts pour la France et de nos amis disparus depuis notre dernière assemblée: Mme Paulette Hunzinger, le Général Jean Chevalier, les Colonels Nicolas Astolfi, Claude Bastian et Henri Wioland, MM. Maurice Benedetto, Gabriel Beurley, Gabriel Biancotto, Bernard Falmet, Bernard Gormand, Louis Heuze, Jean-Pierre Morel et Jean Pons.

Le Président salue tous ceux qui nous ont rejoints depuis la dernière assemblée générale: Mmes Jeanine Mercier, Noëlle Receveur. MM. Raymond André, Jean-Pierre Bassino, André Gustin. Puis il prononce le rapport moral.

2010 a apporté une très grande satisfaction à l'ensemble de la Section, je veux parler de la belle réussite du colloque organisé à l'occasion du 60^e anniversaire de la bataille de la RC 4.

Quoi de plus satisfaisant que l'écoute attentive et l'aide ô combien précieuse de Mme Maryse Joissains-Masini, Maire d'Aix en Provence, du Colonel Jacques Maisetti, Commandant le Lycée Militaire, de M. Michel Fabre, Directeur départemental de l'ONAC, de M. Jean-Noël Guérini, Président du Conseil général des Bouches du Rhône, du Général Jacques Bonnetête, Président national de l'ANAPI, du Colonel André Boissinot, Président régional de l'ANAPI, de M. Louis Cothenet, Président départemental de l'ACUF et du Commandant Francis Agostini, Président du Comité de Coordination des Associations d'Anciens Combattants de Marseille et des Bouches du Rhône. Tous nous ont apporté les moyens nécessaires à notre ambition; qu'ils en soient remerciés!

Ô combien il est encourageant, en contactant quatre vingt dix vétérans de cette bataille, de recevoir quarante six réponses, d'obtenir quinze candidats au voyage jusqu'à Aix en Provence pour venir témoigner, et de plus, malgré les problèmes de santé et les grèves des transports, d'avoir dix grands témoins présents. Une fois de plus un grand merci à eux.

Quoi de plus prometteur que de remplir les 500 places mises à notre disposition par le Lycée Militaire? Merci au Colonel

Maisetti, nous lui devons le succès de notre entreprise.

Quel bonheur d'avoir le sentiment d'une mission menée correctement à son terme pour la plus grande satisfaction de tous. Ce n'est que du plaisir d'avoir reçu courriers et appels téléphoniques, nous remerciant d'avoir offert un grand moment de mémoire bien trop rare en province.

Quelle fierté d'avoir reçu ces grands témoins, quelle leçon de courage et d'abnégation à retenir de leurs récits.

Mais hélas! tant de bonheur n'est pas tout à fait normal et comme souvent il a son pendant de tristesse.

Comment ne pas ressentir un certain embarras lorsque l'on aborde l'engagement de 7 000 hommes dans une bataille bien trop inégale, de par le nombre, de par le terrain propice à l'adversaire, de par les conditions climatiques, de par la désinvolture du haut Commandement; toutes ces conditions par trop défavorables à nos armes. Peut-on oublier que 5 000 de ces hommes ont été emportés dans la tourmente, morts au combat, morts d'épuisement dans le goulag viêt minh?

Oui! Nous avons éprouvé une certaine gêne en réveillant de douloureux souvenirs.

Oui! Nous avons eu quelques réticences à faire revivre à nos anciens des situations bien trop pénibles.

Devions-nous en parler, ou devions-nous laisser se poursuivre ce long silence qui sied à ce désastre depuis bien trop longtemps?

Devions-nous rouvrir ces plaies, peut-être pas encore cicatrisées, chez nos grands Anciens?

En fait, notre mission étant de transmettre avec honnêteté la vérité, nous avons choisi de savoir et mieux comprendre l'engagement de ces hommes de devoir.

A nous maintenant de faire le nôtre, afin que les Combattants d'Indochine ne soient plus jamais oubliés; même si à nouveau il y a « tristesse », nous aurons « satisfaction » à continuer de les servir. Vive l'ANAI, Vive la France.

Le Secrétaire Général Bruno Vialard donne lecture du rapport d'activité, l'ANAI participant à toutes les cérémonies organisées dans les principales villes du Département et assumant de nombreuses manifestations liées au Souvenir de cette belle Indochine. En l'absence du Trésorier Émile Jaume, le compte rendu financier de l'exercice écoulé a été présenté par le Président. Puis le Secrétaire Général a donné lecture du rapport de vérification des comptes de M. Yves Blanc, Contrôleur Financier. Document qui félicite le trésorier pour la présentation des documents et suggère à l'assemblée de lui donner quitus. L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, les rapports moral, d'activité, financier et donne quitus au Trésorier pour les comptes de l'exercice 2010.

Nous soumettons au vote de l'assemblée le renouvellement de MM. Alain Fadel, Henri Garric, Jacques Jacquemin et Bruno Vialard, tiers sortant du Conseil d'Administration, et la nouvelle candidature de Mme Mireille Decourcelle; ils sont réélus et élue à l'unanimité.

La Présidente du Comité de Salon, Mme Nadia Boucharenc, présente les différentes activités et projets de son comité.

Le Président du Comité de Vitrolles, Bernard Gautier, nous informe des difficultés de maintenir son comité à un nombre d'adhérents en relation avec son secteur et nous présente les prochaines manifestations. Demande pressante des plus anciens: « organiser le covoiturage ». Le Président est d'accord, mais rappelle que chaque fois où nous organisons le ramassage par car « c'est un échec et une perte financière ».

Présentation rapide des cérémonies et manifestations de l'année 2011.

La séance étant levée, nous avons poursuivi nos discussions autour du verre de l'amitié et partagé un excellent repas-baguettes chez notre ami Alain Fadel, gérant du restaurant « Kinh Dô ».

13 février : Salon de Provence. 10 h 30, salle Charles Trenet. Assemblée générale du Comité de Salon de Provence.

12 mars : Aix en Provence. 10 heures, Cimetière St-Pierre, M. Claude Aubertin, Président de l'Union Nationale du Personnel en Retraite et Anciens Combattants de la Gendarmerie, a invité le monde combattant à participer à un dépôt de gerbes à la mémoire des morts de la Gendarmerie. Délégation de l'ANAI.

6 avril : Aix en Provence. Le Lycée Militaire, la Ville d'Aix en Provence et le Souvenir Français ont rendu hommage à un grand Résistant, le Lieutenant Tom Morel. 14 heures, conférence par M. Patrick de Gmeline, historien et biographe de Tom Morel. 17 h 15, inauguration d'une plaque au 32 rue Mignet, sa résidence

en 1941-1942. Délégation de l'ANAI.

14 avril : Aix en Provence. Cérémonie en hommage au Général Rollet, le Père de la Légion Étrangère. Délégation de l'ANAI.

SECTION DU CALVADOS
Président:
M. Marcel MARION
La Porte du Parc
14230 NEULLY-LA-FORÊT

Nous avons commémoré le courage de nos anciens, lors de la sournoise attaque japonaise dans notre belle Indochine, le 9 mars 1945. La cérémonie a eu lieu le 9 mars à notre stèle, allée des anciens d'Indochine à Caen.

SECTION DU CAMBRÉSIS
Président: Colonel Jean-Pierre VANENGELANDT
12, Chemin Crépin
59400 CAMBRAI

Dans la commune d'Escaudoeuvres s'est tenue notre assemblée générale le 6 mars. Mot d'accueil du président. Minute de silence en mémoire de nos adhérents décédés: MM. Colpart, Bachelet, Amboise, Adam et Mme Ruelle.

Exposé du Président sur la bataille de Na San en octobre-novembre 1952. Le Secrétaire présenta le rapport moral, le Trésorier le rapport financier, le Vérificateur aux comptes a lu le rapport et donné son quitus. Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité. Aucun nouveau candidat ne s'étant manifesté pour le renouvellement du tiers sortant, celui-ci a été réélu: Président: Colonel Jean-Pierre Vanengelandt, Vice-Président: Jacques Bacquelé, Secrétaire: Cécile Hazebroucq, Secrétaire adjoint: Jean-Michel Delabre, Trésorier: Serge Merlier, Trésorier adjoint: Jacques Dorminies, Membres: Colonel Jacques

Disdier, Yves Clément, Jean Berjon, Porte-drapeau: Claude Vilfayau, Contrôleur aux comptes: Eugène Leleu.

Le Président donna les prévisions des cérémonies à venir: 8 juin, exposition sur l'Indochine et témoignage filmé d'anciens d'Indochine.

Le diplôme d'honneur et la médaille ont été remis à Mme Cécile Hazebroucq ainsi que la médaille de l'ANAI au Maire d'Escaudoeuvres, M. Patrice Ego. Puis la Section se rend au monument aux morts: discours du Président, dépôt de la gerbe ANAI, avec le Président de Valenciennes, sonnerie aux morts par un clairon et un tambour, en présence des présidents des associations patriotiques, des drapeaux de l'ANAI de Cambrai et de Valenciennes, de l'UNC et des associations patriotiques. A la fin de la cérémonie, verre de l'amitié offert par la commune. A 13 heures, banquet traditionnel dansant.

SECTION DE LA CORRÈZE
Président: M. Jean JUGE
La Faucherie
19210 LUBERSAC

Notre ami Georges Bonnetin a reçu la croix d'officier dans l'ordre national du Mérite.

Notre prochain rendez-vous aura lieu le jeudi 11 août à Lubersac. 11 h 30, dépôt de gerbe au monument aux morts. 12 h 30, repas pour ceux qui se feront inscrire au plus tard le 18 juillet au 05 55 98 53 00 (heures de repas) ou au 06 09 60 20 40 ou par courrier au secrétariat à St-Pardoux Corbier.

Le porte-drapeau a effectué dix sorties dont quatre pour les obsèques d'anciens combattants (dont notre ami Georges Ribout).

SECTION DE LA CORSE

Président:

M. René CHIARAMONTI

Villa St-Jean-Baptiste

Route St-Antoine

Nacello-bas

20200 BASTIA

Notre assemblée générale s'est tenue le 7 mai au salon d'honneur de la Mairie de Corte, sous la présidence du Général Franceschi, Président d'honneur de la Section, du Colonel Serafini, Délégué Militaire départemental de Haute Corse et de M. Simonpieri, Directeur de l'ONAC de Haute Corse, accompagné de M. de Zerbi, Délégué à la Mémoire, et de Mme Franceschini, représentant le Maire de Corte.

Rapport moral et rapport financier ont été approuvés à l'unanimité. Le Président signale l'inscription de seize nouveaux adhérents depuis la dernière assemblée générale.

Composition du Bureau: Président d'honneur: Général Franceschi, Président: René Chiaramonti, Vice-Président: François Pistozzi, Trésorière: Monique Chiaramonti, Trésorier adjoint: Étienne Colonna, Secrétaire: Marc Forzo, Porte-drapeau: Philippe Fratacci.

Comité de la Corse du Sud: Antoine Modesto. Comité d'Ajaccio: Étienne Colonna. Comité de la Côte Orientale: François Pistozzi. Comité de Corte: Vincent Giacobbi. Comité de Bastia: Marc Forzo. Comité de Balagne: Roger Martin.

Après l'assemblée générale les participants se sont rendus en cortège, derrière les drapeaux, déposer une gerbe au Mémorial d'Extrême-Orient. Apéritif et repas furent servis à la caserne Chabrière.

SECTION

DES FLANDRES

Président:

Colonel Jules CAMUS

114, rue Foch

59700 MARCQ-EN-

BAROEUL

Le lundi 28 février, s'est éteint notre camarade Marcel Fiévet, grand blessé de la face, chevalier de la Légion d'Honneur, Médaillé Militaire; ses cendres ont été déposées dans le monument des « Gueules Cassées » au cimetière de Moussy le Vieux (Seine et Marne).

Le dimanche 6 mars, une délégation accompagnée de notre drapeau était présente à Arras à la cérémonie du souvenir du coup de force japonais du 9 mars 1945, organisée par le Colonel Baudelle, membre de notre section. Après un dépôt de gerbe à la stèle des héros par Madame Génisson, députée du Pas de Calais, et une vibrante « Marseillaise » chantée par les assistants, les participants ont été reçus à l'hôtel de ville par Monsieur Delerue adjoint au maire d'Arras. Un pot d'amitié offert par la Municipalité précéda un repas d'une centaine de participants.

Le dimanche 20 mars, s'est tenue notre assemblée générale au cercle Général Frère de Lille. Après une minute de silence observée à la mémoire des membres décédés en cours d'année, le Président a donné lecture de son rapport moral qui fait ressortir que notre section se porte bien. Les rapports d'activités et financier lus par notre Secrétaire-Trésorier M. Dhelin ont été adoptés à l'unanimité ainsi que le renouvellement du tiers sortant de notre conseil d'administration. Un exposé du Colonel Camus sur l'action de nos missionnaires en Indochine et les origines du Vietnam

a été vivement apprécié par l'auditoire. Une intervention émouvante du Capitaine de Frégate Leprince, commandant la Marine de Dunkerque, est allée droit au cœur des anciens d'Indochine. Un repas réunissant quatre-vingt-dix participants termina cette journée.

Le samedi 2 avril, une délégation de notre section, sur invitation du Capitaine de Frégate Leprince, assiste au baptême de la promotion « Éric Tabarly » de la préparation militaire de Lille en présence de Mme Jacqueline Tabarly. Cette cérémonie était présidée par l'Amiral Forissier Chef d'État Major de la Marine.

Une délégation accompagnée de notre Drapeau a été présente:

Le dimanche 17 avril, à l'assemblée générale nationale des troupes de choc (Association Bagheera) à Marcq-en-Baroeul.

Le jeudi 21 avril, à la commémoration du combat de Camerone à la citadelle de Lille.

Le samedi 23 avril, à une cérémonie d'hommage aux fusillés du fort de Bondues.

Le dimanche 24 avril, à la journée du souvenir de la déportation à la Noble Tour de Lille.

Le vendredi 6 mai, à la cérémonie de prise de fonction du nouveau Préfet de la région Nord-Pas de Calais, M. Dominique Bur.

Le dimanche 8 mai, à la cérémonie commémorant la victoire de 1945. A signaler une remarquable interprétation de plusieurs couplets de la « Marseillaise » par les élèves du collège Carnot de Lille.

Le samedi 18 juin, à la suite de notre intervention les noms de deux anciens combattants morts pour la France en Indochine ont été ajoutés sur le monument aux morts de Lambersart.

L'Adjudant-Chef en retraite Marcel Orvane vient d'être promu officier de la Légion d'honneur.

SECTION DU GERS

Président: Docteur

Bernard DAMBIELLE

13, rue Cuvier

32000 AUCH

Une plaque, à côté de celles des soldats « Morts pour la gloire de la France Gasconne », reflètera désormais celle des soixante-sept morts pour la France en Indochine et Union Française issus du département.

Ce jour mémorable du 8 juin, pour la perle égarée de notre Empire, fixera pour l'éternité la solitude de nos disparus en Extrême-Orient.

Les survivants se recueillent aujourd'hui avec leurs étendards, retenant leurs émotions profondes et ultimes pour leurs camarades et leurs familles.

Les gloires ne sont qu'une abeille volant de Gascogne, depuis Luppiac et l'Amiral d'Ariès jadis Gouverneur de Saïgon, jusqu'aux Amiraux illustres de Galard-Terraube qui illustrèrent notre département dans les océans des découvertes.

Les solitudes sont toujours multiples, celle de l'espace comme celle de la mer, et enfin celle de la mort. Mais celle de l'âme se réfléchit toujours devant cette pierre et ces cendres plus profondément encore.

Nos drapeaux s'inclinent, pour l'honneur et le respect dans la cour de la caserne d'un Maréchal d'Empire, pour la mémoire des Gascons morts pour la France et l'Indochine de nos aïeux.

Nos peuples Indochinois en partagent le souvenir ému, et célèbrent là-bas les œuvres civilisatrices de la France d'autrefois, à Nha Trang comme à Dalat, avec la mémoire de leur histoire.

SECTION

DE LA GIRONDE

Président:

M. Jacques PUJOL

95, rue Jules-Steege

33500 LIBOURNE

L'assemblée générale de la Section s'est déroulée le samedi 16 avril à la salle de la Chartreuse à Caudéran en présence des Généraux Guichard et Cathalan ainsi que d'une trentaine d'adhérents.

Après les souhaits de bienvenue du Président, nous observons un instant de recueillement, à la mémoire des décédés de l'année écoulée: René Salmon, ainsi que l'épouse de Daniel Malville.

Les nouveaux adhérents de l'année sont les bienvenus: Roland Calcat, Jacques Vittore et Laurent Deminière.

Le bilan des activités et le bilan financier ont été présentés. Le compte rendu du vérificateur aux comptes a été lu et le quitus a été accordé au Secrétaire-Trésorier.

Notre Section a adhéré au Souvenir Français dans le cadre du devenir de notre association.

Un exposé sur l'UDAC a été fait par notre adhérent Marcel Mascetti, Vice-président de l'UDAC, et Hugues Marie-Magdeleine nous a parlé de sa participation au sein de l'ONAC. Le méchoui organisé par les camarades de combat le 2 octobre a réuni de nombreux participants et une somme d'argent a été remise pour notre filleule.

Le Vice-Président Jean-Pierre Darvand nous a fait un compte-rendu détaillé de sa visite à notre filleule Thu Huong lors de son voyage au Vietnam. Il a pu rencontrer la sœur Anne qui a en charge son éducation, et il nous a représentés pour l'amélioration de ses conditions de vie: nourri-

ture, vêtements, loisirs. Plusieurs photos ont été prises à cette occasion qui ont été affichées lors de l'assemblée générale.

La réunion se termine par un vin d'honneur servi dans la salle de la Chartreuse, en partie offert par le Vice-Président Jean Sarraute. Le traditionnel repas-baguettes qui a suivi, au restaurant « Le Narcisse Impérial », a été arrosé d'un vin offert par le Porte-drapeau Augustin Pelette.

SECTION DU HAINAUT

Président:

M. Raymond FRANÇOIS

11, rue Jean-Baptiste

Corot

59880 SAINT-SAULVE

30 mars: Le nouveau Sous-Préfet de Valenciennes a souhaité la présence d'associations patriotiques pour une cérémonie de remise de diplômes de citoyenneté. Le Président et un Porte-drapeau de la section ont assisté à ce qui était, pour eux, une première.

3 avril: Notre assemblée générale s'est tenue à Marly en présence de M. Thieme, Maire de Marly et Vice-Président du Conseil Général du Nord, de l'Adjudant-Chef Tisseyre représentant le Commandant du Centre du Service National, de M. Guerlez Président de la Section des Médaillés Militaires, du Colonel Vanengelant Président de l'ANAI du Cambrésis, de M. Delobel Président des Combattants de Moins de Vingt Ans, de Mme Durand Déléguée du Souvenir Français. Le Président ouvrit la séance en remerciant les personnalités et l'assistance. Après un instant de recueillement à la mémoire des disparus de l'année 2010: MM. Tiétard, Roche, Haquette, Mme Dons, M. Petyt et son épouse

Jeannine, la situation des anciens combattants fût évoquée ainsi que la perspective de l'avenir de l'ANAI.

De nouveaux adhérents ont contribué à maintenir l'effectif à un niveau stable: Mmes Christiane François, Huguette Tiétard, Yolande Baton, Michelle Dobin, Bailleul et M. Roger Elter. L'assemblée approuva à l'unanimité les rapports moral et d'activités (vingt-huit sorties pour notre drapeau), le bilan financier présenté par la Trésorière Mme Delobel. Quitus accordé par le nouveau Contrôleur aux comptes M. Misiurny.

Le Maire de Marly rendit hommage aux anciens d'Indochine qui seront toujours les bienvenus dans sa ville.

A l'issue de la séance, le Président remit la médaille d'honneur de l'ANAI aux Porte-drapeau Michel Buades et Richard Orywal ainsi qu'au Vice-Président Jacques Delobel. Après le verre de l'amitié offert par la Municipalité de Marly, un repas convivial réunit à Bruay adhérents, famille et amis dans une chaleureuse ambiance.

7 mai: Comme chaque année, nous avons tenu à honorer la mémoire des soldats morts durant la bataille de bataille de Diên Biên Phu. Un office religieux en l'église St-Jacques précéda la cérémonie du souvenir à la stèle des TOE à Marly. Douze drapeaux d'associations patriotiques amies formaient une garde d'honneur à la stèle. M. Paul Deudon, qui fut aide opératoire à l'antenne chirurgicale mobile 44 de Diên Biên Phu a tenu, malgré son handicap et son état de santé, à lire d'une voix chargée d'émotion, le poème dédié à ses compagnons d'armes. Le Lt-Co-

lonel Letestu commandant le centre du Service national de Valenciennes et dont le père, le Général Letestu, fut un ancien d'Indochine, était présent à cette cérémonie ainsi que des représentants de la Gendarmerie et de la Municipalité de Marly.

8 mai: A Marly, Denain, St-Saulve, la Section était représentée aux cérémonies de commémoration de la victoire de 1945. A Valenciennes, elle s'est distinguée par notre Trésorière, Mme Delobel, choisie pour lire l'Ordre du jour n° 9 de la capitulation allemande.

SECTION DE LA HAUTE-GARONNE

Président:

Colonel Maxime SCOT

46, rue des Crouzettes

31120 PORTET-SUR-

GARONNE

Notre assemblée générale, dimanche 20 février à Castelmaurou, a été une réussite, en raison de l'accueil qui nous a été réservé par la commune, et du nombre de participants malgré le mauvais temps et l'absence de certains membres pour des raisons de santé passagères.

Etant donné la situation financière nationale, le président remercie tous les généreux donateurs qui ont arrondi leur cotisation, ou fait des dons plus importants au siège parisien. Et remercie tous les membres (deux tiers de l'effectif) qui ont réglé leur cotisation 2011. Rappel à ceux qui ne sont pas à jour.

Le Général Jacques Darcos a rejoint le bureau avec le titre de Vice-Président. Par contre, la Trésorière Claudine Giudicelli, pour des raisons de santé, souhaiterait être remplacée.

8 juin, cérémonie au monument aux morts suivie d'un déjeuner au restaurant « Ly Nga » à Lardenne.

**SECTION
D'ILLE-ET-VILAINE**
**Président: Commandant
Jean HAMON**
**37, rue de la Haute Ville
35440 MONTREUIL-
SUR-ILLE**

Le 20 janvier, nous avons tiré les Rois au cercle de garnison. Nous étions une quarantaine. M. Galesnes, Directeur de l'ONAC, nous a honorés de sa présence. L'ambiance était très bonne ainsi que le repas.

Le 25 février, nous avons accompagné à sa dernière demeure notre camarade et ami André Geffroy, 84 ans, Porte-drapeau depuis plus de quinze ans. A l'église, vingt-trois drapeaux lui ont rendu hommage tant il était estimé. Trois semaines avant son décès nous lui avons remis le diplôme d'honneur de l'ANAI en témoignage des services rendus à l'association.

Nous avons pu trouver un jeune porte-drapeau, Serge Travers, Brigadier-chef de réserve au 11^e RAMA qui a fait l'unanimité. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'association.

Notre assemblée générale s'est déroulée le 19 mai, avec un peu de retard cette année étant donné l'état de santé du Président.

Le Colonel Huynh Ba Xuân a été promu officier de la Légion d'Honneur.

SECTION DES LANDES
**Président: Commandant
Jean-Yves DROUET**
**382, rue du Ruisseau –
Appt. n° 6
40000 MONT-DE-MARSAN**

L'assemblée générale de la Section marquant le 21^e anniversaire de sa création s'est tenue le samedi 26 février à Morcenx, dans la salle de la Haute Lande du centre Jean-Jaurès, gracieusement mise à notre disposition par

M. Jean-Claude Deyres, Maire de Morcenx et Vice-Président du Conseil Général des Landes.

Grâce à l'aide des anciens combattants locaux, la salle fut aménagée en peu de temps. L'exposition « La Guerre d'Indochine », prêtée par l'ONAC, mise en place la veille permit à ceux qui ne l'avaient pas encore vue d'en apprécier la qualité. Des photos récentes de nos filleuls complétaient cette exposition.

Nous avons eu le regret de ne recevoir aucun représentant de l'autorité publique, en raison du devoir de réserve des fonctionnaires en période préélectorale; les Présidents départementaux des Ordres Nationaux et des représentants d'associations amies, dont le délégué général du Souvenir Français des Landes, était présents. Deux diplômes d'honneur furent remis aux personnes suivantes: le Colonel Lucien Gleizes (auteur d'un livre sur sa vie de pilote de chasse) et M. Robert Remenant pour les services rendus tant au comité qu'au cours des sorties culturelles de la Section.

Malgré un temps pluvieux, suivant nos drapeaux, nous nous sommes rendus en cortège au monument aux morts de Morcenx. Notre cérémonie du Souvenir, la lecture du poème « N'oublions pas » et le dépôt de gerbe se déroulèrent devant le monument, avec les sonneries réglementaires, en présence des autorités invitées et de douze drapeaux.

Ensuite, nous nous retrouvions dans la salle Scognamiglio où le Président de la Section remit à M. le Maire deux ouvrages se rapportant aux combats des commandos en Indochine, ainsi qu'un chèque destiné à aider les personnes nécessiteuses de Morcenx.

C'est dans une excellente ambiance que le repas groupant quatre-vingt-dix-sept convives clôturait notre réunion.

La tombola organisée par MM. Batot et Verdière remporta un vif succès; elle permit de dégager un bénéfice destiné à nos filleuls. Les bras chargés des lots de la tombola, les participants se sont séparés ravis d'avoir pu profiter de cette agréable journée.

**SECTION
DU LANGUEDOC**

Président:
Colonel André GEYRES
**146, rue Émile Gaboriau
34070 MONTPELLIER**

La Section a célébré le souvenir des morts pour la France en Indochine: Le 6 juin à Juvignac, au rond point des Anciens d'Indochine. Le 8 juin à St-Clément de Rivière, au monument des Anciens d'Indochine, avec inauguration d'une « Rue du Général Bigeard ». Le 8 juin à Montpellier et à Béziers, devant les monuments aux morts municipaux. Le 11 juin à Palavas les Flots, à la stèle des Anciens d'Indochine.

Notre pèlerinage à Fréjus a du être annulé faute de participants.

L'Ingénieur Général Eugène Buneau, ancien président de l'ANAPI, est mort à Montpellier le 8 mars.

SECTION DE LA LOIRE
Président:
M. Robert CHAZELLE
**40 bis, Rue Dorian
42700 FIRMINY**

Au matin de ce samedi 2 avril le Colonel Guilhem, Président du Comité de Roanne, a dû appeler le SAMU pour une petite visite au service des urgences de l'hôpital. Mais il a eu le temps d'alerter le Commandant Gaumer pour

qu'il assume l'accueil, dans les locaux de la Gendarmerie de Roanne, de notre assemblée générale. Ce qu'il a fait avec humour et sympathie.

Le Président ouvre la séance et remercie les courageux de s'être déplacés, puis il passe à la traditionnelle énumération des disparus de l'année écoulée, sept pour le Comité de Roanne et trois pour celui de St-Étienne, avant de nous inviter à une minute de silence. Il ne manque pas d'évoquer aussi la disparition du Général Bigeard, lisant un extrait de son dernier livre et un poème le concernant.

Successivement le Président Chazelle et le Commandant Gaumer évoquent la régularité des réunions mensuelles dans les deux Comités, sans beaucoup de soutien de la part des adhérents, ainsi que la participation aux obsèques des adhérents avec drapeau du comité concerné. Les deux Trésoriers à leur tour évoquent la situation financière de leur Comité avec pour les deux une presque égalité entre recettes et dépenses, donc un maintien de la petite réserve encore en caisse. M. Gonnelli, représentant le Maire de Roanne, accepte de clôturer cette assemblée par un petit mot sur la position de la Mairie qui recherche une égalité du traitement des différentes associations d'anciens combattants.

Soixante-six convives se sont retrouvés au mess de la Gendarmerie pour un joyeux repas. Nous étions soixante-huit l'année dernière, c'est donc un maintien remarquable. En fin de repas le Colonel Guilhem est venu nous rassurer, ayant en définitive été victime d'une incompatibilité médicamenteuse.

**SECTION DE
LA LOIRE-ATLANTIQUE**
Président:
M. Pierre VILAINE
**5, rue Hector-Berlioz
44300 NANTES**

L'assemblée générale de la Section s'est tenue le 24 février à Vertou en présence du Général Roger Courcoux, Président départemental du Souvenir Français, et de M. Gérard Frappier, représentant le Député-Maire Jean-Marc Ayrault. Le Général qui pensait trouver une « section rabougrie » (sic) a été agréablement surpris du dynamisme de ses adhérents; il est tout à fait disposé à accueillir la section le moment venu, dans le cas où elle ne pourra plus s'assumer elle-même.

Le tiers sortant a été réélu à l'unanimité et le Président qui cherchait un remplaçant a dû se résoudre à continuer sa tâche. Un nouveau membre, Hervé Foucher, vient renforcer le Bureau.

Le 20^e anniversaire du GR 89 de la Fédération nationale André Maginot à La Baule a été célébré, en même temps que l'assemblée générale le 13 avril. L'ANAI affiliée à la FNAM était présente avec le drapeau. L'exposition de l'ONAC sur la guerre d'Indochine était installée dans la grande salle des Florilys.

Comme chaque année, la section était invitée le 16 avril par le Président de l'association des Laotiens, à la soirée du Pymai Lao. Les belles tenues portées par de jolies filles furent très applaudies et le Président, sollicité pour faire partie du jury, eut des difficultés à se prononcer pour désigner la reine de la soirée.

Le 20 avril, invité par Mme Martineau, Présidente de la Fondation Maréchal de Lattre de Tas-

signy, le Président a assisté à la cérémonie d'inauguration de la stèle du Maréchal au Croisic. A cette occasion, l'exposition de l'ONAC avait pris place dans une grande salle de l'Hôtel de Ville du 20 avril au 8 mai.

Le 30 avril, Serge Vanelslandt, Président de l'Amicale départementale de la Légion Étrangère, invitait la Section à participer à l'anniversaire de Camerone à Pornichet. La Section était représentée avec le drapeau.

Nous accueillons parmi nous avec plaisir Mme Fleur Jutier, MM. Francis Henaff et Sy Alasane, ancien tirailleur sénégalais.

**SECTION
DU LOT-ET-GARONNE**
Président:
Colonel Pierre LAPARRA
**3, impasse Mirabeau
47240 BON-ENCOTRE**

L'Adjudant René Thibout, de Villeneuve sur Lot, a été promu officier de la Légion d'Honneur.

**SECTION
DE LA MOSELLE**
**Président: M. Robert
WEINGAERTNER**
**20, Corvée Le Moyne
57685 AUGNY**

Notre Section a tenu sa trentième assemblée générale à Montoy-Flanville le 13 mars, anniversaire de la création de celle-ci en 1981. Au cours d'une cérémonie au monument aux morts en mémoire des nombreuses victimes du coup de force japonais du 9 mars 1945, avec un dépôt de gerbes de l'ANAI et des Nungs, le Président Robert Weingaertner a rappelé brièvement les événements de cette époque dont la cruauté est méconnue ou ignorée.

Puis dans la salle Anthéa il a remercié tous les participants pour l'intérêt qu'ils

témoignent à l'association. La présentation sous forme de vidéographie a été particulièrement appréciée. Un moment fort était celui du défillement sur grand écran des noms de nos disparus depuis la dernière assemblée. Le recueillement était accompagné de l'Aria interprété par André Rieu. Le bilan financier du Trésorier Claude Sancho, dont les adhérents avaient reçus un exemplaire avec leur convocation, a obtenu le quitus de l'assemblée après la confirmation des comptes par le réviseur Robert Schwing.

Le Président a ensuite commenté, pendant le déroulement des images sur l'écran, nos différentes activités en 2010 en retenant surtout deux points: celui de l'avenir de l'ANAI et l'hommage particulier à la création de notre Section il y a trente ans. Il a retracé l'historique de celle-ci, félicité et remercié les deux membres présents aujourd'hui; Raymond Schmit qui était le premier Président en 1981 et Jacques Heldre Président-adjoint et Secrétaire lors de la création.

Après approbation du compte-rendu des activités et du rapport moral le tiers sortant est réélu (Grajcar, Saintot, Sancho, Weingaertner) et rejoint par un nouveau au conseil d'administration, Jean-Charles Barrois.

Un diplôme d'honneur pour leur fidélité a ensuite été remis à deux adhérents, accompagné d'une bouteille de crémant d'Alsace dont l'étiquette est personnalisée au titre de l'ANAI-Section Moselle.

A l'issue des travaux de cette trentième assemblée générale, les participants au repas asiatique ont pu apprécier la qualité de celui-ci dans une ambiance particulièrement conviviale.

**SECTION
DU PAYS BASQUE**
Président:
M. Roger BERTHILLOT
**1, allée des Criquets
64600 ANGLET**

Nous déplorons les décès de: Roger Lambert, 91 ans, à Ondres. Jacques Moirez, 79 ans, à Hendaye. Henri Véron, 85 ans, à Ondres. Robert Bourquin, 85 ans, à Anglet. Mme Colette Rezneric, 83 ans, à Itxassou. Colonel René Errecart, 91 ans, à Bayonne.

Nous avons assisté, avec drapeau, aux cérémonies suivantes dans l'agglomération d'Anglet, Bayonne, Biarritz: 11 novembre, commémoration de l'armistice de 1918. 5 décembre, hommage aux morts pour la France en AFN. 25 mars, messe pour les morts en Algérie. 27 mars, commémoration du bombardement aérien anglo-américain de 1944 sur Biarritz. 24 avril, journée de la Déportation. 8 mai, commémoration de la victoire de 1945.

Nous avons tenu, au Novotel d'Anglet, notre réunion ponctuelle le 16 décembre et notre assemblée générale le 3 mars à laquelle étaient invités, notamment, MM. Guy Defrance, correspondant Défense et représentant le Maire de la commune, André Cazaux, Président de l'ULACVG d'Anglet, Gérard Hontabas, Président du GUAC de Bayonne, et le Lt-Colonel Michel Berger, Président local du Souvenir Français. Soixante adhérents présents ou représentés sur un effectif de quatre-vingt-douze.

Le conseil d'administration est le suivant: Mme la Générale Renée Ansoborlo, Présidente d'honneur; M. Roger Berthillot, Président, Secrétaire, Trésorier, Président des Comités d'Anglet et de Bayonne; M. Robert Perrier, Vice-

Président et Président du Comité de Biarritz ; M. Aramis Dugrand, suppléant du Président au Comité de Bayonne ; M. Marcel Iribarne, suppléant du Président au Comité d'Anglet. Nos Porte-drapeaux sont Mme Julie Detchenique pour Biarritz, M. Aramis Dugrand pour Anglet, M. Jean-Pierre Fourre pour Bayonne. Nous avons été présents aux assemblées générales des Médaillés Militaires le 3 avril à Anglet et des Porte-drapeaux le 10 à Espelette. M. Aramis Dugrand a été décoré de la Médaille Militaire.

SECTION DU PUY DE DÔME **Président :** **Général Marcel FAURE** **113, boulevard Duclaux** **63000 CLERMONT-** **FERRAND**

L'assemblée générale s'est tenue au VVF de Val Parent le 2 avril. Tous nos adhérents ayant conservé leur mobilité étaient présents. Avec ceux qui ne peuvent se déplacer (environ un quart de l'effectif) un courant d'échanges épistolaires a été établi. Nous avons ainsi des nouvelles de chacun, quelquefois émouvantes et utiles pour prodiguer des secours ou organiser des visites. L'épouse de notre centenaire a, par exemple, tenu à adresser un mot chaleureux pour accompagner la cotisation du couple. Une collecte faite pour envoyer des colis aux soldats du 92° R.I. engagés en Afghanistan a été couronnée de succès. Le Vice-Président Constant a présenté un DVD du Colonel Charton qui commandait le poste de Cao Bang, un témoignage poignant sur les combats de la RC 4. Cette assemblée générale a été relatée dans des

termes particulièrement généreux par le journal « La Montagne ». Le Président a assisté les 23 et 24 avril aux cérémonies organisées à Clermont et Chamalières pour la journée de la Déportation. Le 28 avril, il a été invité à la réception donnée à l'occasion du départ du préfet de région pour Bordeaux. En présence des anciens Ministres Hortefeux et Marleix, le Préfet a eu des paroles aimables et élogieuses sur les activités de l'ANAI en Auvergne. Le Général Pierre Faure, Président d'honneur, et l'Adjudant-Chef Diruit, Secrétaire et Porte-drapeau, ont participé aux cérémonies du 8 mai. Le projet d'édification d'une stèle à la mémoire de nos morts en Indochine est en bonne voie de réalisation ; la Municipalité a pris l'engagement formel de l'ériger au square Blaise Pascal. L'exposition de l'ONAC sur la guerre d'Indochine sera présentée à l'occasion des journées portes ouvertes du 28° R.T. à Issoire les 21 et 22 mai et à celles du 92° R.I. à Clermont les 18 et 19 juin.

SECTION DU RHÔNE **Président : M. Claude-** **Pierre FRANÇOIS** **116, rue du Commandant** **Charcot** **69005 LYON**

Le siège social de notre Section du Rhône a été transféré à l'adresse suivante : Quartier Général Frère, 22 avenue Leclerc, 69007 Lyon. Notre assemblée générale s'est tenue le samedi 5 mars dans les salons du restaurant « Le Chalut », situé à la « confluence » de la Saône et du Rhône, le tout nouveau quartier de Lyon, au sud de la ville. De nombreux personnalités lyonnaises et régionales, et

des représentants d'associations amies nous ont honorés de leur présence : Mme Simone André, Présidente du forum international des associations, MM. les Professeurs Tissot et So Satta, le Général Lescel, Président de la FARAC, le Lt-Colonel Roque, représentant le Général Helly, Gouverneur militaire de Lyon. Après la lecture du rapport moral par notre Secrétaire, Mme Monique Durou, et la présentation du bilan financier par notre Trésorier général, Maître Martin, tous deux approuvés à l'unanimité par l'assemblée, il fut procédé au renouvellement du tiers des membres de notre conseil d'administration : Mmes et MM. Monique Durou, Claude-Pierre François, André Géraud, Didier Lorenzini, Maurice Portal, Jacques Villard. Michel Marchand fut élu en remplacement de M. A. Arnoux démissionnaire. Suivirent quelques instants de recueillement à la mémoire de nos morts : MM. le Préfet Guy Collet, Paul Cordier, So Yundara, So Satto et Mme Vu Thi Dai. Nos jeunes boursiers, Hoan et Phong, participaient eux aussi à cette grande rencontre. Ils ont obtenu avec mention le diplôme de Master de langue française appliquée ; Hoan prépare un doctorat afin d'approfondir la connaissance de notre langue, il nous a dit se destiner à une carrière diplomatique, Phong se spécialise dans le management des entreprises. Traditionnellement au cours du premier trimestre de l'année, la région lyonnaise organise de nombreuses manifestations consacrées à la Francophonie ; 2011 n'a pas failli à la règle puisque les Mairies d'arrondissement au cours du mois de mars ont à tour de rôle animé conférences, expositions et colloques

avec pour objet le rayonnement de notre langue et de notre culture dans le monde. A St-Priest, Didier Lorenzini reporter sur Radio Pluriel anima plusieurs émissions sur le thème « Passeport Francophone » dont certaines en duplex avec Danang, Québec et la région lyonnaise ; l'ANAI était bien entendu de la partie.

SECTION **DE SEINE-ET-MARNE** **Président :** **M. Gérard BRETT** **27, Les Neuillies** **77510 DOUÉ**

Le Commandant Charles Vannier a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

SECTION DU TRÉGOR **Président : Capitaine** **Jacques BOISSON** **2, Résidence d'Outre-Mer** **22700 SAINT-QUAY** **PERROS**

Malgré la neige et le verglas, l'assemblée générale s'est tenue le dimanche 28 novembre dernier à Lannion, salle Jean Savidan. En présence de dix neuf adhérents, le Président Boisson annonce l'ouverture de la séance. Toutes les personnes présentes se lèvent et entonnent la « Marseillaise ». Le Président demande un moment de recueillement à la mémoire de Mme Jeanine Ooghe, Adjudant du personnel féminin, de notre frère d'arme Bernard Letan, et une pensée à leurs familles. Après avoir annoncé l'arrivée d'un nouvel adhérent, le marin de la France Libre, Maxime Léoville, le Président reporte au 8 juin la remise de récompenses. Est réélu dans ses fonctions de Secrétaire le Capitaine de Frégate Jean Colvez. Est élu Vice-Président (secteur Perros) des communes de Perros-Gui-

rec, St-Quay Perros, Louannec et Kermaria-Sulard, le Premier Maître Jean-Louis Ros. Ce poste était tenu par Bernard Pittois qui a démissionné pour raison de santé, mais reste adhérent. Pour faciliter les déplacements, il a été décidé que, désormais, nos assemblées générales du dernier dimanche du mois de novembre se tiendraient à Lannion, et que les journées nationales du 8 juin, en hommage aux morts pour la France en Indochine auront lieu à Perros-Guirec (proximité de l'église, du monument aux morts, de la Mairie). Le Président lève la séance. Un vin d'honneur est offert par la Municipalité de Lannion. Puis chacun se dirige vers le restaurant « Tay Do » pour le repas en commun. Composition du Bureau : Président : Jacques Boisson, Vice-Présidents : Jean Cahu (Secteur Grand Lannion), Jean-Louis Ros (Secteur Perros), Trésorier : Yvon Bihan, Secrétaire : Jean Colvez.

SECTION **DU VAL-DE-MARNE** **Président : Commandant** **Jacques** **ARCHAMBAULT de** **BEAUNE** **1, rue André Maurois** **94000 CRÉTEIL**

La 43^e rencontre des anciens d'Indochine de la SNAAG et de l'ANAI du Val de Marne a eu lieu le 28 avril, sous le signe du Chat, dans les locaux de la Gendarmerie Mobile à Maisons-Alfort, animée par le Général Beaudonnet, sur le thème : Saïgon, Alger, Kaboul. Après avoir présenté son livre consacré à son action en Algérie, le Général Beaudonnet a donné la parole au Chef d'Escadron de Gendarmerie Pacaud, de retour d'Afghanistan,

qui a relaté son expérience de formateur de personnels de la Gendarmerie afghane. Une cérémonie a réuni les participants devant la stèle dédiée aux gendarmes morts pour la France en Indochine, en présence du Général de Division Favier, nouveau commandant de la Gendarmerie Mobile d'Ile de France. Le pot de l'amitié et un dîner au mess ont clos cette réunion amicale. **Le 7 mai** à Nogent, à l'initiative du Colonel Luciani et de M. Boyer, commémoration de la fin des combats de Diên Biên Phu, en présence de M. Jacques Martin, Maire de Nogent. Après le dépôt des gerbes et la minute de silence le Général Beaudonnet a rappelé les événements historiques qui ont abouti à Diên Biên Phu.

SECTION **DE LA VENDÉE** **Président :** **M. Jean GANDOUIN** **4, rue des Forges** **85750 ANGLÉS**

Notre drapeau s'est déplacé pour les commémorations habituelles. Certains adhérents ne signalent pas leur changement d'adresse, leur courrier n'est pas acheminé normalement, donc plus de contact. Merci de faire le nécessaire pour faciliter la tâche de votre section.

SECTION DE L'YONNE **Président : Commandant** **Charles LATROMPETTE** **10, impasse des Gue-** **nelles** **89470 MONETEAU**

L'assemblée générale de la Section s'est tenue à Laborde (Auxerre) le mercredi 6 avril. Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents, notamment à Mme Coët et aux autres dames. Il fait observer une minute de silence et de

recueillement en mémoire des adhérents décédés depuis la dernière assemblée générale. Il présente le Colonel Delestre Délégué départemental du Souvenir Français et signale que la Section a une nouvelle Trésorière. Robert Chassagnol ancien Trésorier présente les comptes de l'année écoulée. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité. Le Président rappelle l'activité de la Section et fait part d'une journée « Indochine Française » qui se tiendra au Lycée Fourier à Auxerre le 27 mai avec exposition, film et colloque. A 11 heures, le Directeur de l'ONAC, le représentant du Maire d'Auxerre et les Présidents des associations patriotiques rejoignent l'assemblée.

La parole est donnée à chaque arrivant et au délégué du Souvenir Français, puis l'assemblée se dirige en cortège vers le monument aux morts où une gerbe est déposée conjointement. Vin d'honneur puis repas clôturent cette journée de retrouvailles et de souvenirs.

Le 8 avril, le Président accompagné d'André Beddelem mettait en place et présentait l'exposition de l'ONAC aux élèves du Collège de Paron près de Sens. A l'issue de la présentation, un film de l'EC-PAD sur l'Indochine Française était projeté et ensuite les élèves posaient des questions sur les conflits. Cette interview filmée par les élèves doit être présentée aux parents à la fin de l'année et une nouvelle exposition « Indochine » de l'ONAC est prévue.

Le 8 juin, cérémonies à Joigny à 11 heures et à Auxerre à 18 heures.

SECTION **DES YVELINES** **Président : Général** **Alfred LEBRETON** **98 ter, avenue de Paris** **78000 VERSAILLES**

L'assemblée générale s'est tenue dans les locaux du groupement blindé de la Gendarmerie Mobile, aimablement mis à notre disposition. A 10 heures le Président remercie les vingt-quatre participants de leur présence et de leur ponctualité. Il présente et remercie les personnalités qui ont accepté l'invitation à participer à nos travaux : le Directeur départemental de l'ONAC, M. Vincent, le Président de l'Union Nationale des Combattants, M. Philippe Mignan, qui est un ami fidèle de notre association, M. Dzeuang Cam Pheng, Vice-Président de l'Association Nationale des Nungs de Chanteloup les Vignes. Il précise que le Général Bernot, Maire-adjoint de Versailles, chargé des affaires militaires, et le Maire de Vélizy, M. Joël Loison, nous rejoindront pour le pot de l'amitié, avant le repas. Le nombre de pouvoirs transmis par les camarades empêchés est de quarante-deux. Compte tenu du nombre d'adhérents inscrits (cent trois) le quorum est atteint. Suit alors l'exposé sur l'évolution des effectifs de la Section qui sont passés de 115 à 103. Nous avons eu connaissance de trois décès : MM. Laurilleau, Lethoule de Juziers, Mérot de Montfort l'Amaury. Les participants observent une minute de silence en souvenir des disparus. Nous avons également enregistré quatre démissions de camarades âgés et très fatigués. Le Président propose que le Général Paul Renaud, son prédécesseur, qui a

conduit les activités de la Section pendant une vingtaine d'années et qui est présent ce jour, soit nommé Président d'honneur. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. En témoignage de reconnaissance, le Président lui remet la Médaille de l'ANAI.

Il convient aussi de remplacer deux membres du Bureau qui se retirent: le Commandant Tran Thuy Lan, qui reste adhérent, et le Colonel Préaud, lequel ayant accepté de remplir la mission de Commissaire aux comptes, ne peut rester au Bureau.

Aucune candidature nouvelle ne s'étant manifestée, le Bureau est ainsi constitué: Général Paul Renaud, Président d'honneur; Commissaire-Général Alfred Lebreton, Président; Vice-Présidente et Secrétaire, Mme Micheline Scalla, Trésorier, M. André Texier; Porte-drapeau, M. Chau Van Loc.

A l'occasion de la reconstitution du Bureau, le Président tient à remercier Mme Scalla, très efficace dans son action, et M. Chau Van Loc pour son dévouement sans faille. Il remercie également le Colonel Jean-neau, MM. Mougouin et Tis-

sier pour le soutien régulier qu'ils apportent à la communauté Nung de Chanteloup-les-Vignes, prolongeant ainsi l'action du Bureau.

Le Trésorier expose la situation financière vérifiée par le Commissaire aux comptes qui fait apparaître un bilan positif.

Le rapport moral, le rapport financier, le renouvellement du bureau de la section sont approuvés à l'unanimité.

En 2010, nous avons mis à jour nos statuts anciens et demandé à la Préfecture des Yvelines notre reconnaissance officielle. Jusqu'à l'accomplissement de cette démarche, notre Section était enregistrée à la Sous-Préfecture de St-Germain en Laye.

Par ailleurs nous avons poursuivi nos activités traditionnelles:

Dans le domaine du soutien: aide financière à des familles Nung en difficulté suite à des décès. Prise en charge des frais supportés par M. Chau Van Loc à l'occasion de ses nombreux déplacements pour assurer la présence de notre drapeau aux cérémonies de Versailles. Les aides au SIPAR (Cam-

bodge) momentanément interrompues vont être reprises en fonction de la situation financière.

Dans le domaine de la Mémoire: érection à son emplacement définitif de la stèle à la mémoire des combattants d'Indochine élevée et financée par notre camarade François Le Roux dans la commune de Richebourg.

Le 8 juin, à Versailles à la caserne de Croy, cérémonie et dépôt de gerbes devant la stèle des PFAT tombées en Indochine. Cette stèle est merveilleusement entretenue par la Déléguée du Souvenir Français de Versailles. Un long travail de recherche a été entrepris pour faire ajouter trois noms oubliés. Des études ont été conduites, en liaison avec les services des Pompes Funèbres, pour trouver un graveur et vérifier que l'opération est possible compte tenu du mauvais état de la plaque de marbre. Contact a été pris également avec le dernier commandant du centre de formation de ces PFAT. Compte tenu du montant du devis pour l'exécution des travaux (704 €), le Président a sollicité des sub-

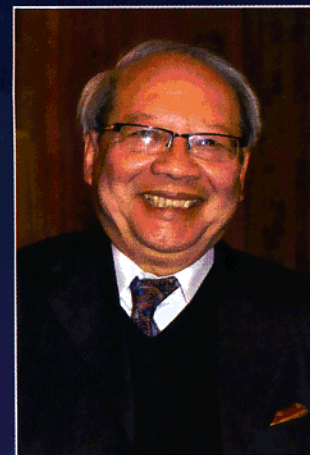
ventions du Comité National d'Entente des Anciens d'Indochine (350 € obtenus) et de l'ONAC. Une demande d'aide a été déposée au Conseil Général des Yvelines.

La Section a été présente ou représentée à de nombreuses cérémonies patriotiques et notamment aux obsèques du Président de l'UNC de Versailles et du jeune militaire, originaire de Versailles, tombé en Afghanistan. Participation aux cérémonies organisées le 2 novembre au cimetière de Nogent sur Marne ainsi qu'au mémorial du jardin tropical de Vincennes, pour honorer la mémoire des soldats indochinois, en liaison avec le siège national de l'ANAI.

Notre assemblée générale s'est poursuivie avec la projection d'un film de l'Association Nationale des Anciens Prisonniers en Indochine (ANAPI), le pot de l'amitié et un excellent repas organisé par la Vice-présidente Mme Micheline Scalla.

M. François Le Roux a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

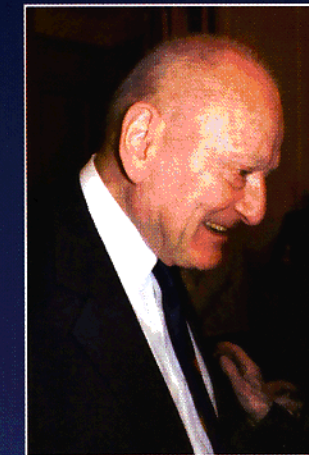
Congrès National de l'ANAI, le 16 mars 2011 au Cercle Militaire



M. NGUYỄN KIM LUÂN



Colonel RONDY



Général Guy SIMON



Colonel RABEYROLLES



M. CRISTIANI



Mahdi BEN NACEUR - Marie-Agnès BOUDOU LÊ QUAN



Contôleur Général Jacques BONNETÊTE



Marie SIMON-LÊ QUAN, Lydia BEN NACEUR, Danielle GODEFROY

MORT POUR LA FRANCE

La mention « Mort pour la France » est attribuée, outre aux victimes civiles, aux militaires tués au combat ou décédés de blessure de guerre, ou de maladie contractée en service commandé en temps de guerre, ainsi qu'aux anciens militaires décédés des suites de ces blessures ou maladies. (Art. L. 488 du code des PMIVG).

Depuis la suppression du Ministère des Anciens Combattants, le Directeur Général de l'ONAC a reçu délégation de pouvoir pour attribuer la mention « Mort pour la France ».

La liste des unités combattantes est établie par le Service Historique de la Défense. L'information concernant chaque mort en opérations est adressée par l'État-Major des Armées.

La décision est préparée par le Département « Reconnaissance et Réparation » de l'ONAC, Rue Neuve Bourg l'Abbé, 14000 Caen. (BP 552, 14037 Caen Cedex).

Une procédure spécifique rapide a été mise au point pour les opérations d'Afghanistan.



Le 8 juin 2011 à l'Arc de Triomphe

